# Les rendez-vous d'Hubert



Rendez-vous d'Hubert n° 24 Torre del mar le 16 mai 2021



# Ce que m'apporte ce document

CE QUE M'APPORTE CE DOCUMENT	
INTRODUCTION - LE MOT D'HUBERT	4
JE DÉVELOPPE MON PATRIMOINE SPIRITUEL	7
Introduction	7
La musique nous fait du bien	9
Introduction	9
L'œuvre du mois	11
L'univers est vivant	12
Introduction	12
Actualités	14
Bon sens et spiritualité	16
Introduction	16
Le sujet du mois	17
JE DÉCOUVRE LE DESSOUS DES CARTES	18
Introduction	18
Apprendre à comprendre	23
Le sujet du mois	24
Le Corona-manipulus : point d'étape à la mi-mai 2021	25
Espoir : notre réveil collectif	27
Introduction	27
Et pendant ce temps-là	30
Introduction	30
J'OPTIMISE MON PATRIMOINE MATÉRIEL	32
Introduction	32
Le sujet du mois	35
Et mes sous dans tout ça ?	40
Immobilier	40



Or et argent 44

LES ENCOURAGEMENTS D'HUBERT

<u>45</u>

# Introduction - Le mot d'Hubert

Hubert BOELTZ Coach en sérénité patrimoniale, enseignant et blogueur



Depuis plus de vingt-huit années, j'ai l'immense bonheur de pouvoir partager mon temps entre mes activités de conseil puis de coach en sérénité patrimoniale, de conférencier et de formateur en entreprise.

Animé par une irrépressible envie de transmettre, j'enseigne aussi dans plusieurs écoles de commerce parisiennes.

C'est avec un très grand plaisir que je mets à votre disposition, mon temps, mes connaissances et toute mon expérience, dans ce document que j'ai rédigé avec beaucoup d'amour, spécialement à votre intention.

Chers amis lecteurs, bienvenue dans ce numéro des « Rendez-vous d'Hubert ».

Pour la totalité d'entre nous, 2020 restera pour longtemps gravée dans nos mémoires. Elle a marqué de façon très visible, les profonds changements de l'humanité pourtant déjà en cours.

Tous ces événements *inattendus* nous ont fait prendre conscience, parfois violemment, que « *quelque chose ne tournait plus rond* ». Nos civilisations occidentales ne nous ont pas habitués à l'impermanence de toutes choses.

Deux caractéristiques marquent notre monde actuel. Les changements, qui sont de plus en plus nombreux et qui affectent notre vie de façon plus perceptible. La fréquence de ces changements qui s'accélère et bouscule nos habitudes. C'est le fait que ces deux phénomènes se produisent simultanément qui nous affecte et perturbe certains d'entre nous plus que d'autres.

Chers amis lecteurs, je pense que *nous avons la chance d'être au bon endroit au bon moment*. Il est temps pour nous de prendre conscience du rôle que nous avons à jouer dans cette transition entre deux mondes.

L'actuel, déjà qualifié d'Ancien Monde et le celui de demain qu'il nous appartient de bâtir ensemble, en évitant de reproduire les mêmes erreurs. Attardons-nous si vous le voulez bien, sur cette notion de bâtir ensemble.



Nous sommes tellement habitués à notre manière de vivre que nous perdons de vue la réelle valeur des choses, ainsi que le sens profond des mots. Prenons l'exemple de « <u>la politique</u> » qui désigne au sens premier, ce qui est relatif à l'organisation de la cité.

Le vingtième siècle a vu s'affronter deux systèmes politico-économiques : le socialisme et le capitalisme.

Le premier est agonisant et nous sommes en train de vivre l'effondrement du second.

Ces deux <u>utopies</u> nous ont montré l'une après l'autre, leur inefficacité pour ce qui est de l'épanouissement du plus grand nombre d'humains. Cela repose grandement sur le fait que dans ces deux systèmes, le peuple a délégué son pouvoir à des représentants, puis les a « *laissé faire* ».

Hélas, l'exercice du pouvoir a ceci de particulier qu'il amène ses détenteurs à vouloir en abuser. Bien évidemment, par la simple application du principe <u>des vases communicants</u>, cela se fait au détriment de ceux dont le détenteur du pouvoir est sensé défendre les intérêts. Cette attitude est d'autant plus aisée à être exploitée que <u>le bon peuple</u> est en proie au <u>syndrome de la grenouille</u> et que de surcroit, il se complait dans l<u>a servitude volontaire</u> comme l'a si bien décrit « <u>l'ami Étienne</u> ».

Les juristes connaissent bien cet adage : « *Nemo auditur propriam turpitudinem allegans* », autrement dit, traduit en bon françois » : « *Nul ne peut se prévaloir de sa propre turpitude* ».

Puisque les systèmes politiques précités ont montré leurs limites, ne serait-il pas venu le temps de se tourner vers le <u>spirituel</u> ? Comme l'avait <u>prophétisé</u> en son temps André Malraux, alors ministre des Affaires culturelles, sous la présidence du Général de Gaulle : « *Le vingt et unième siècle sera spirituel ou ne sera pas* ».

Ce bien précieux qu'est le temps <del>peut</del> doit être utilisé différemment qu'il nous est proposé par cette société qui a tant de choses à nous vendre. Nous sommes en permanence sollicités pour acheter des choses dont nous n'avons pas besoin, payées avec de l'argent que nous n'avons pas !!!

De plus, l'argument très souvent mis en avant par le vendeur est que son produit ou son service vont ... nous faire gagner du temps. Re !!!

Comment utiliser ce temps si *facilement* gagné ? Nul besoin de chercher longtemps. Les médias sont là pour attirer nos yeux et nos oreilles vers des choses le plus souvent futiles. C'est pour cette raison que je les appelle souvent de façon péjorative assumée, « *les merdias de grand chemin* » 😝 😉 .

Ces termes me semblent plus évocateurs que « *les <u>médias mainstreams</u>* », énôôôôrmément utilisés dans la <u>novlangue</u>. De plus, je préfère employer des mots, y compris d'argot, de notre si belle langue française.



Ces médias sont contrôlés directement ou indirectement par de grands conglomérats qui <u>se partagent</u> la *fabrique de la réalité* propagée partout sur la planète. Il est donc *logique* qu'ils nous masquent la réalité des choses, car, si elle était révélée, elle ne pourrait que nuire à leurs intérêts.

Fort heureusement « *en même temps* », se développent des médias alternatifs qui permettent de s'affranchir du *prêt à penser officiel*.

Il serait trop simple de penser que LA vérité se trouve dans l'une ou l'autre de ces sources d'informations. Au royaume des fausses nouvelles (terme que je privilégie à *fake news*) Cocorico 😂 😂 , la désinformation et les manipulations sont reines.

Le développement des réseaux *dits sociaux* sur Internet a donné naissance aux « <u>Z'influenceurs</u> » de toutes sortes. Ajoutons à cela la notation de presque tous les produits et services, nous obtenons une information, pour le moins... <u>absconse</u> et biaisée.

Parfaitement conscient que LA vérité n'existe pas et que les raisonnements que je développe dans cette lettre confidentielle « *Les rendez-vous d'Hubert* » relèvent de MON objectivité (*objectivement inobjective*), je vous donne l'accès à toutes les sources que j'utilise, afin que vous puissiez arriver à des conclusions éventuellement différentes des miennes et ainsi construire VOTRE vérité, la seule qui importe à mes yeux.

Ce document que j'ai spécialement réalisé à votre intention avec beaucoup d'amour est constitué d'écrits et/ou de vidéos, articulés en trois parties :

- Je développe mon patrimoine spirituel: permets de prendre conscience de notre véritable nature et ainsi de voir le monde et nos semblables, de manière beaucoup plus <u>altruiste</u>.
- *Je découvre le dessous des cartes* : pour à apprendre à comprendre *les règles du jeu* qui nous sont si soigneusement cachées et ainsi ne plus subir les événements.
- *Je gère mon patrimoine matériel* : quelles sont et comment utiliser les techniques patrimoniales que je mets en œuvre depuis plus de vingt-huit années.

Cher nouvel ami lecteur, chaque partie de ce document commence par une introduction. Elle vous est spécialement destinée. Celle-ci a pour objet de vous montrer l'état d'esprit dans lequel sont traitées les différentes rubriques qui constituent ce document.

Pour ceux d'entre vous qui sont déjà abonnés depuis plus ou moins longtemps, vous pouvez passer directement à la lecture des différents paragraphes suivants. En effet, vous connaissez bien ma ligne éditoriale et ces introductions évoluent relativement peu d'un mois sur l'autre.

Bonne lecture à toutes et tous.



# Je développe mon patrimoine spirituel

### Introduction

Les différentes méthodes de *mieux vivre* et d'élévation dans la spiritualité sont très généralement présentées comme des techniques de *développement personnel*. J'ai une approche quelque peu différente et préfère employer une terminologie qui me semble beaucoup mieux correspondre à la réalité des objectifs poursuivis par l'application de ces différentes méthodes : le « *dépouillement personnel* ».

En effet, à mon sens, pour retrouver l'être que nous sommes vraiment, il nous est nécessaire de nous séparer des différentes couches de convenances et des pseudo-obligations qui sont les nôtres. Celles que nous ont inculqué nos parents, pensant bien faire dans notre intérêt, et celles, beaucoup moins désintéressées, que notre entourage social nous demande de respecter à la lettre, sous peine de bannissement du groupe.

Notre monde, le monde, tout n'est qu'illusions. Tout cela est le reflet de nos pensées et manières d'agir et de réagir. C'est l'expression d'une dualité, d'un combat permanent face à l'autre, face à tous les événements qui nous empêchent d'avancer. Puisque nos parents et la société nous ont formés pour réussir, les échecs et déconvenues sont fatalement des causes qui viennent de l'extérieur, de l'autre, des autres !!!

Et si nous faisions tous partie d'UN TOUT ? Ne pensez-vous pas que nous sommes TOUS dépendants des autres, d'une manière ou d'une autre ? Nous sommes partie intégrante de l'univers tout entier.

Les roches de granit ou d'autres composants géologiques, en s'effritant sous l'assaut des différents phénomènes climatiques, permettent aux graines des végétaux qui peuplent la terre de former des racines et de croitre.

Regardez attentivement autour de vous l'évolution de la moindre *friche*. Que ce soit une ancienne usine abandonnée ou bien une ligne de chemin de fer désaffectée. Avez-vous vraiment remarqué avec quelle rapidité *la nature reprend ses droits* ?

Dès aujourd'hui, sortez, promenez-vous dans les rues et observez ces *petits endroits*, entre bitume et maison ou bien entre bordure de trottoir et caniveau... une petite, toute petite touffe d'herbe qui arrive à pousser et croitre sans aucune intervention humaine. N'est-ce pas merveilleux ?



Voilà une bonne occasion de constater que nous pouvons regarder *la ville* avec des yeux différents et de la joie plein le cœur. C'est plutôt réconfortant, ne trouvez-vous pas ?

Ces plantes et fleurs qui ont su se frayer une place dans une anfractuosité de la roche, pour croitre et se multiplier, ont recours aux services de nombreux insectes au rang desquels l'abeille... Celle que nous exterminons *CON SCIEN CIEU SE MENT* avec la profusion d'épandage de produits chimiques divers et variés qui sont utilisés pour maximiser les profits d'une petite minorité !!!

Sans nos bienfaitrices abeilles, fini la pollinisation... Un monde sans fruits et sans fleurs !!! Vous voyez bien que le roc que nous venons de heurter en trébuchant s'inscrit dans une chaine plus vaste et a une autre *utilité* que de nous faire mal. Même si, parfois, un choc est salutaire à une prise de conscience.

Revenons à cette dualité qui *nous pourrit la vie*. De la roche à l'homme, en passant par la plante et par l'abeille... Nous ne sommes qu'UN au niveau de l'univers. Sans roc... Pas d'homme. Raccourci audacieux pensez-vous ? Pourtant, c'est un fait, mais nous avons tous tendance à l'oublier. Si nous ne sommes qu'un, alors pourquoi voir dans *l'autre* un concurrent ou pire, un ennemi ?

Certes l'abeille peut nous piquer. Notre voisin peut planter un arbre dont certaines branches empiètent sur NO TRE propriété. Cela mérite-t-il de *faire la guerre* à la terre entière » ??? Nous voyons bien qu'en continuant de raisonner dans des schémas duals, nous ne pouvons générer que des oppositions alors que nous ne sommes tous qu'UN. *L'autre* est une forme différente de nous-mêmes, alors pourquoi NOUS détester et NOUS combattre ? <u>JANUS</u> est UN dieu romain qui avait DEUX faces. <u>Le Ying et le Yang</u> chinois sont DEUX signes opposés qui se complètent pour ne former qu'UN.

Il n'est pas trop d'une vie pour arriver à cette acceptation et surtout, à faire en sorte de la pratiquer pour notre plus grand bonheur et en harmonie avec l'univers.

> « Le corps de l'homme est bien petit par rapport à l'esprit qui l'habite » (Proverbe africain)





# La musique nous fait du bien

#### Introduction

La raison d'être de cette rubrique est de nous habituer à percevoir des vibrations propres à nous élever spirituellement. En effet, tous les grands compositeurs ont dit, à un moment ou un autre, être « habité » lors de leur composition.

La musique produit de nombreux effets dans notre corps alors que, le plus souvent, nous n'en avons pas conscience.

Particulièrement recommandée en cette époque de « *Corona-déstructuribus* », la musique a beaucoup d'effets bénéfiques sur la nature, les animaux, mais aussi sur les humains. Qu'on l'écoute ou la pratique, en solo ou en groupe, celle-ci nous fait incontestablement *du bien*.

La musique suit le cours de notre existence et accompagne la plupart de nos rituels et cela ne date pas d'hier. Des flutes fabriquées dans de l'os, <u>vieilles de 35 000 ans</u>, ont été exhumées lors de fouilles archéologiques.

Les travaux d'imagerie cérébrale conduits en 2011 par l'équipe du neuroscientifique Robert ZATORRE, de l'université Mac Gill à Montréal, ont démontré que, tout comme la nourriture... et les drogues, la musique libère de la dopamine dans le cerveau, à l'origine d'un véritable *frisson de plaisir*. Les scientifiques ont observé que la libération de dopamine survenait en deux temps :

- Au moment où le <u>climax</u> (le point culminant) du morceau survient, provoquant un pic émotionnel intense et un relâchement de la tension.
- Avant ce pic, lorsque le sujet anticipe sa survenue. Ce plaisir de l'anticipation explique pourquoi nous écoutons en boucle notre musique favorite, provoquant la rapide lassitude de notre entourage 🙁 🙁 .

Écouter une musique qui nous plaît, active et développe les circuits de la mémoire qui nous permettront de retenir les notes entendues et d'anticiper sur celles à venir.

Certains de nos souvenirs sont aussi associés dans notre cerveau à des musiques. Tel un tunnel <u>spatio-temporel</u>, elles sont capables de nous replonger dans le passé et de nous faire revivre des émotions.

Les <u>vertus de la musique</u> sont utilisées en salles d'opération, de réanimation, de <u>néonatalogie</u>, chez les personnes souffrant d'autisme, de dyslexie, d'anxiété ou de dépression, et aussi en neurologie, pour accompagner celles souffrant d'Alzheimer, de Parkinson, ou à la suite d'un AVC.



La musique apaise nos angoisses, favorise la concentration, stimule la mémoire, facilite l'apprentissage du langage... Nous savons tous et depuis longtemps que *la musique adoucit les mœurs*. Aujourd'hui, les scientifiques l'expliquent.

Les *anciens* étaient, <u>bien plus que nous</u>, pénétrés de la manifestation du divin dans la musique, parce que leur musique se résumait en un grand symbolisme à travers lequel sa beauté devenait facilement perceptible pour chacun. Par la simplicité de la réalisation pratique de leur art, le privilège des initiés s'étendait sur les masses.

Nous sommes à l'époque du *monde deux, point, zéro* (2.0), où nous devons tous rentrer dans des cases prédéterminées. C'est le règne du binaire, dont nos ordinateurs sont la manifestation la plus voyante. Tout doit obéir à cette *logique*, en réalité, pas si logique que cela.

Effectivement, en regardant la nature autour de nous, voyons-nous des feuilles rectangulaires aux branches des arbres ? Les fruits et les légumes sont-ils cubiques ou parallélépipédiques ? Les sommets des montagnes sont-ils des droites ? Les rivières et les fleuves suivent-ils un tracé rectilique ?

La véritable musique n'appartient qu'à ces hommes que l'on appelle de grands musiciens. L'art réalisé par eux diffère de l'art réalisé par les autres, comme la vérité, pour celui qui la connait, diffère de l'erreur.

Pour les grands musiciens, *l'erreur* semble régner partout. La particularité de la musique est qu'elle a une double identité :

- D'un côté, une vérité immuable : l'œuvre écrite
- De l'autre, une réalisation changeante : l'œuvre exécutée.

Autant d'interprètes, autant de versions différentes de la même œuvre qui nous toucheront... ou pas.

<u>Salomon de CAUS</u> (1576-1626) est un ingénieur et architecte français. Son œuvre couvre des domaines aussi divers que l'architecture, la mécanique, l'hydraulique, la perspective et la musique, la construction des orgues et des cadrans solaires.

Dans <u>son livre</u> « *Aux origines d'une discipline historique - La musique et son histoire en France aux XVIII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles »*, Philippe VENDRIX nous montre comment Salomon :

« Maintient que, même si la musique existe sous forme d'une science dont les mouvements peuvent être étudiés suivant les lois de la logique, ses fondements dépassent tout contrôle quantifiable puisqu'ils sont réglés par une harmonie spirituelle qui transcende les activités du monde.

Parce qu'elle résulte de cette situation, la musique diffère des autres disciplines sœurs ».



#### L'œuvre du mois

Nous avons déjà partagé des œuvres concertantes, autrement dit, des œuvres écrites pour instrument et orchestre.

- Le 2è mouvement du concerto pour clarinette en la majeur de Mozart
- Le 2è mouvement du concerto pour violon en ré majeur de Beethoven
- Le 2è mouvement du 5è concerto pour piano en mi bémol majeur de Beethoven
- Le 3è mouvement du concerto pour trompette en mi bémol majeur de Haydn

Puis une transcription pour orgue de : « *l'arrivée de la reine de Saba »*, extrait de l'oratorio « *Solomon »* de Georg Friedrich Haendel

Nous allons aujourd'hui rester en compagnie de Georg Friedrich HAENDEL avec le 5è mouvement de la suite « *Music for the royal Fireworks* » ou en bon français : *Musique pour les feux d'artifice royaux*.

L'histoire de cette suite musicale est particulière. En effet, elle est commandée par le roi d'Angleterre, Georges II au compositeur de la cour, Georg Friedrich HAENDEL, pour magnifier les festivités organisées afin de célébrer la signature du traité d'Aix-la-Chapelle.

Celui-ci met fin à la guerre de Succession de <u>Marie-Thérèse d'Autriche</u> et voit l'émergence d'une nouvelle puissance, la <u>Prusse</u> (l'ancienne Allemagne). Il faut se souvenir que Georg Friedrich (G F pour les intimes) est prussien de naissance et qu'il y a tout juste vingt années qu'il a pris la nationalité anglaise, lors de la commande de cette œuvre par le roi (Djoodje pour les intimes).

C'est une fête grandiose qui a lieu ce 27 avril 1749 dans Green Park, tout près de Buckingham House. Pour donner encore plus de solennité au déjà Kôôôlosal feux d'artifice, ce ne sont pas moins de quatre-vingts personnes qui compose l'orchestre. Il est formé majoritairement d'instruments à vent : trompettes, cors, hautbois, bassons, flutes et fifres qui sont accompagnés de douze tambours et huit paires de timbales.

De plus, cent canons sont de la partie qui feront la transition entre la musique et le feu d'artifice. Grandiose, je vous dis, grandiose !!!

Voici le rappel des dispositions que je vous recommande pour profiter au mieux de 2 minutes et 44 secondes d'ambiance de fête... royale... en compagnie du *Roi Djoodje*.

- Téléchargez ce fichier sur votre PC et transférez-le sur votre smartphone,
- Munissez-vous d'écouteurs de bonnes qualités
- L'idéal est d'utiliser une chaine Hifi avec le casque qui va bien,
- Installez-vous confortablement dans un endroit calme, avec une lumière douce,
- Fermez les yeux puis faites deux ou trois mouvements de respiration profonde,



- Lancez la lecture du morceau et laissez-vous porter par la musique ...

## L'univers est vivant

#### Introduction

Chers amis lecteurs, il nous faut pleinement prendre conscience que nous faisons partie d'un tout. Du plus petit gène de notre corps jusqu'à l'univers tout entier et que nous sommes affecté par lui. C'est <u>l'effet papillon</u> qui veut que « *Le battement d'ailes d'un papillon au Brésil provoque une tornade au Texas* ».

Le biologiste américain <u>Randy JIRTLE</u> ainsi que le professeur de génétique moléculaire et humaine <u>Robert</u> WATERLAND ont mis en évidence en 2003, une chose jusqu'alors inimaginable pour le monde scientifique.

<u>Les gènes de notre corps</u> sont *activés, éteins où modifiés*, par les circonstances de notre vie et par l'environnement, c'est-à-dire, par ce que nous mangeons, par les personnes que nous côtoyons et par la façon dont nous conduisons notre vie. Surprenant, ne trouvez-vous pas ? Quoi que, si l'on y réfléchit bien.

<u>Larry FEIG</u>, Professeur de biologie moléculaire et chimique, a démontré qu'une nourriture appropriée de la mère et un *environnement positif* représentent un héritage bien plus puissant pour ses enfants que de *bons gènes*.

Les conséquences de l'étude sur les souris de JIRTLE et WATERLAND vont bien au-delà de la santé et de la maladie. Ils ont littéralement remis en cause l'édifice de la biologie moléculaire, les hypothèses mécanistes sur le fonctionnement central des choses vivantes, y compris la primauté de l'information génétique. Rien que ça. De véritables « *complotistes* » en sortes 😂 😂 .

Notre interaction avec notre monde est *une véritable conversation* et non pas *un monologue*. Tout comme l'observateur change ce qu'il observe, ce qui est observé change l'observateur comme nous le démontre la célèbre expérience du <u>chat de SHRÖDINGER</u>.

Des <u>recherches récentes</u> montrent que la vision n'est pas un processus unilatéral. Alors que les yeux reçoivent effectivement des <u>photons</u>, ils en émettent aussi. On sait que ces derniers sont les principaux porteurs d'informations. À cet égard. L'œil n'est pas un organe isolé. Le cerveau et la plupart des autres organes émettent également des photons.

Toutes ces influences ne sont pas limitées à celles de notre environnement immédiat ou même avec la terre elle-même, mais s'étendent jusqu'aux confins du cosmos.



En 1922, Alexander CHIZHEVSKY, jeune scientifique biélorusse, a énoncé une théorie jugée comme absurde, selon laquelle les plus grands bouleversements de l'histoire de l'humanité, tels que l'agitation sociale, la guerre et les révolutions sont causés par l'activité du soleil !!! Complotiste je vous dis, complotiste. Ils sont partout. Re !!! 😂 😂

En 1972, le chrono biologiste et physicien <u>Franz HALBERG</u> et sa collaboratrice <u>Germaine CORNELISSEN</u> ont commencé à comprendre l'étendue de notre rapport avec l'activité changeante du soleil. Ils ont découvert les preuves qu'une sorte de signal environnemental extérieur déclenche et entraîne, ou synchronisent les rythmes biologiques de tous les systèmes vivants : <u>les champs magnétiques solaires</u>.

Quand les forces magnétiques changent de direction, comme elles le font souvent à la surface du soleil, elles déplacent la direction du flux des atomes et des particules. Toutes les choses vivantes, y compris les humains, sont en fait constituées du même *matériau de base*, et comme l'avait pressenti Alexander CHIZHEVSKY il y a cinquante ans, tout changement de force magnétique venant du soleil, va altérer notre propre flux interne atomique et <u>subatomique</u>.

Les changements des conditions <u>géomagnétiques</u> solaires perturbent profondément l'activité du cœur, du cerveau et du système nerveux. C'est dire s'il est important d'observer *les sautes d'humeur* de notre *roi soleil* .

Souvenez-vous que j'ai déjà abordé ce phénomène dans les numéros <u>20</u> et <u>21</u> de nos rendez-vous, à propos de la cohérence cardiaque. Voilà qui donnera à certains d'entre vous, l'envie de pratiquer les exercices proposés.

Si le soleil est tellement influent sur notre vie et notre évolution, il n'est pas le seul. Notre planète Terre elle aussi est *vivante* et nous ne cessons de *la martyriser*, alors que nous devrions nous comporter comme de bons *locataires*.

Nous ne sommes que de passage et nous devons la transmettre en bon état aux générations futures.

Soyons, chers amis lecteurs, plus attentifs à ses *respirations*, ses *hoquètements* et autres manifestations qui comme la maladie (le mal à dit), nous renseignent sur *un mal être* qui se traduira, croyez-en <u>mon petit</u> <u>doigt gauche</u>, par des réactions beaucoup plus spectaculaires et dévastatrices.

Puisque nous sommes entre nous, je vais vous livrer une intuition qui me revient souvent : la terre pourrait bien nous donner un *coup de pouce...* voire un *coup de main* pour nous faire prendre conscience qu'il faut nous conduire plus respectueusement avec elle.

Il ne s'agit pas ici de céder à une quelconque panique ou nous mettre à invoquer <u>les dieux de l'Olympe</u>, mais juste de prendre conscience que l'univers souffre et nous le fait savoir.



#### **Actualités**

Cette séquence est réalisée dans une vidéo de 2 mn 23" accessible ici .

En voilà le fil conducteur :

Les voyageurs de l'espace que sont les astéroïdes et les météorites continuent de traverser le ciel, de jour comme de nuit.

- https://fr.sott.net/article/37152-Simulation-un-impact-d-asteroide-detecte-jusqu-a-6-mois-plus-tot-ne-pourrait-etre-evite
- https://fr.sott.net/article/37103-Un-asteroide-a-frappe-la-Terre-en-2018-et-maintenant-nous-savons-d-ou-il-vient
- https://fr.sott.net/article/37072-Sud-de-la-France-une-enorme-boule-de-feu-verte-observee-dans-le-ciel-ce-samedi-soir-ils-agissait-bien-d-une-meteorite

L'activité des volcans est en augmentation et les continents continuent leur dérive géologique, ce qui occasionne des tremblements de terre.

- https://fr.sott.net/article/36936-Un-seismes-est-produit-au-sud-du-Japon
- https://fr.sott.net/article/36935-Indonesie-Un-seisme-fait-au-moins-sept-morts
- https://fr.sott.net/article/36919-Un-seisme-de-magnitude-4-1-enregistre-au-large-de-Sainte-Lucie-une-secousse-ressentie-en-Martinique
- https://fr.sott.net/article/36914-Un-seisme-de-5-1-secoue-les-eaux-des-Caraibes-au-Nicaragua
- https://fr.sputniknews.com/asie\_pacifique/202104101045460873-un-seisme-frappe-lile-de-java-sept-morts/
- https://fr.sott.net/article/37027-Seisme-de-magnitude-6-4-au-Nord-de-Sumatra-Indonesie
- https://fr.sott.net/article/37085-Seisme-profond-de-magnitude-6-4-aux-Tonga
- https://fr.sott.net/article/37177-Un-tremblement-de-terre-de-magnitude-3-6-a-M-sila
- https://fr.sott.net/article/37141-Seisme-dans-la-province-de-Driouch-Une-secousse-de-4-5-degres-enregistree
- https://fr.sott.net/article/37133-Seisme-de-magnitude-6-8-au-nord-est-du-Japon
- https://fr.sott.net/article/37093-Un-seisme-survenu-au-large-de-Papouasie-Nouvelle-Guinee
- https://fr.sott.net/article/37105-Un-tremblement-de-terre-frappe-plusieurs-pays
- https://fr.sott.net/article/37196-La-terre-a-tremble-ce-samedi-en-Guadeloupe
- https://fr.sott.net/article/36938-Piton-de-La-Fournaise-deux-bouches-eruptives-principalesactives
- https://fr.sott.net/article/36928-Eruption-du-volcan-de-l-ile-caribeenne-de-Saint-Vincent-des-milliers-d- https://fr.sott.net/article/36915-L-eruption-en-Islandes-etend-encore-avec-une-troisieme-faille-volcaniqueevacuations
- https://fr.sott.net/article/36915-L-eruption-en-Islandes-etend-encore-avec-une-troisieme-faille-volcanique
- https://la1ere.francetvinfo.fr/guadeloupe/alerte-rouge-a-saint-vincent-la-soufriere-est-entree-eneruption-979942.html
- https://fr.sott.net/article/37026-Indonesie-le-volcan-Merapi-entre-de-nouveau-en-eruption
- https://fr.sott.net/article/37122-Guatemala-la-phase-eruptive-du-volcan-Pacaya-reprend
- https://fr.sott.net/article/37186-Le-volcan-Sinabung-projette-une-haute-colonne-de-fumee
- https://fr.sott.net/article/37206-Yellowstone-n-est-pas-le-volcan-le-plus-dangereux
- Résumé SOTT des changements terrestres Mars 2021 Conditions météorologiques extrêmes, révolte de la planète et boules de feu



Par voie de conséquence, les océans sont impactés et cela commence à être visible.

- https://fr.sott.net/article/36920-Les-malheurs-du-Gulf-Stream
- Royaume-Uni: pourquoi les falaises s'effondrent-elles?

Sans pour autant paniquer, il faut prendre conscience qu'une éruption majeure ou un tremblement de terre de grande ampleur sont devant nous. À quelle échéance ?

- https://fr.sott.net/article/37047-Resume-SOTT-des-changements-terrestres-Mars-2021-Conditions-meteorologiques-extremes-revolte-de-la-planete-et-boules-de-feu

Au-delà du nombre de victimes que cela fera, je maintiens que cela aura pour effet de resserrer les liens d'une partie de l'humanité... face aux dangers de la nature.



# Bon sens et spiritualité

#### Introduction

Les différentes mesures de confinement et de modification des rapports sociaux augmentent grandement la confusion qui régnait déjà dans l'esprit de beaucoup de personnes. À cela, s'ajoute la peur de la maladie, voire de la mort, venant d'un virus dont certains scientifiques mettent ostensiblement en avant l'imprévisibilité et la *grande dangerosité*.

Le sentiment que « *plus rien ne sera comme avant* » ainsi que les annonces de bouleversements financiers sont propres à déstabiliser un nombre grandissant de personnes. Certaines parlent même de chaos social et financier, d'apocalypse !!!

Arrêtons-nous sur ce mot dont le sens mérite d'être approfondi :

Comme à mon habitude, je consulte mon dictionnaire préféré, le centre national de ressources textuelles et lexicales (<u>CNRTL</u>) qui nous donne cette définition du mot *apocalypse*:

« Écrit du judaïsme ou du christianisme ancien, et contenant, généralement sous forme de visions, des révélations notamment sur la fin des temps ».

Je poursuis ma recherche en consultant la définition qu'en donne le dictionnaire Larousse :

« Genre littéraire du judaïsme des Ilè et ler siècles avant J.-C. et du christianisme primitif traitant sous une forme conventionnelle et symbolique de la destinée du monde et du peuple de Dieu ».

Puis je continue avec le célébrissime Wikipédia:

- « Étymologiquement, le mot « apocalypse » est la transcription d'un terme grec signifiant
- « dévoilement » ou, sous un aspect religieux, « révélation ».

Le terme qui s'est chargé au fil des siècles d'une série de connotations et de travestissements qui l'ont éloigné de son sens d'origine pour souvent évoquer une catastrophe massive et violente est « devenu populaire pour de mauvaises raisons ».

Et je termine par <u>Le Monde</u>:

« Du grec ancien apó (« hors de »). apo - : Préfixe marquant l'idée de mettre dehors, éloigner, repousser, s'opposer et du verbe grec signifiant cacher ; mot à mot, dé-ca-cher, autrement dit, découvrir, révéler ».

Que retenir de tout cela?

Qu'effectivement, au fil du temps, le sens initial, profond, pur et spirituel de ce mot, c'est-à-dire une révélation, un dévoilement, s'est transformé en une notion de violente catastrophe.



Et si l'époque actuelle et ses bouleversements en cours et à venir se produisaient pour nous délivrer *un message* ? Nous dévoiler une autre forme de penser et de vivre, nous révéler un sens plus profond de notre cheminement personnel ?

Englués dans un certain *confort* matériel et intellectuel, n'avons-nous pas besoin d'être *secoués* plus ou moins énergiquement, afin d'envisager des modes de pensées et des règles de vie différentes ?

Et si ces deux crises profondes (la crise financière qui est encore devant nous et la crise sanitaire qui est bien avancée) qui se produisent quasi simultanément dans le monde entier étaient une magnifique occasion de nous obliger à « tout repenser ». À faire confiance « à notre gros bon sens » comme le disent nos cousins québécois ?

Ne serait-il pas temps de nous faire davantage confiance, plutôt que de fuir les réalités et de déléguer de plus en plus de nos responsabilités, *aux autres*, voire à des machines...*high tech*, bien sûr ?

N'est-ce pas le moment de teinter notre vie de plus de spiritualité ? Cette hypothèse mérite d'être sérieusement envisagée, ne trouvez-vous pas ?

André MALRAUX n'a -t-il pas dit, <u>en son temps</u> : « Le vingt et unième siècle sera spirituel ou ne sera pas » ?

Une fois encore, ne nous méprenons pas sur le sens profond des mots. Pour ce qui est de la spiritualité :

<u>CNRTL</u>: « Qualité de ce qui est esprit ou âme, concerne sa vie, ses manifestations ou qui est du domaine des valeurs morales ».

<u>Larousse :</u> « Qualité de ce qui est esprit, de ce qui est dégagé de toute matérialité : La spiritualité de l'âme, de la poésie ».

<u>Wikipédia</u>: « Elle qualifie l'activité de l'esprit en tant qu'elle se rapporte à lui-même, séparément de ce qu'il n'est pas ou plus. Elle qualifie l'activité de l'esprit en tant qu'elle se rapporte à lui-même, séparément de ce qu'il n'est pas ou plus. Elle désigne également la quête de sens, d'espoir ou de libération et les démarches qui s'y rattachent ».

En une phrase, je vous propose:

La spiritualité qualifie une quête de sens dégagée de la matérialité, animée par des valeurs morales.

Bon sens et spiritualité sont de solides piliers pour bâtir le monde de demain.

# Le sujet du mois

Consacré à une meilleure connaissance de l'ÊTRE que nous sommes vraiment.

Il est réalisé dans une vidéo de 16mn 02" accessible ici.



# Je découvre le dessous des cartes

Grâce à la rubrique précédente, nous commençons à nous élever spirituellement et à développer la prise de recul nécessaire pour ne plus être les victimes de la « *propagande merdiatique* ». Il nous faut maintenant comprendre comment nous sommes manipulés et quelles sont « *les ficelles* » employées.

À force de tout voir, l'on finit par tout supporter...
À force de tout supporter, l'on finit par tout tolérer...
À force de tout tolérer, l'on finit par tout accepter...
À force de tout accepter, l'on finit par tout approuver.

(Saint Augustin)

# Introduction

Pour les nouveaux abonnés aux « *Rendez-vous d'Hubert* », il est utile de préciser quelques points relatifs à la <u>sémantique</u>. Pour les plus anciens, vous pouvez passer directement au paragraphe suivant.

Notre belle langue française possède des mots qui ont une signification précise. Il convient donc de commencer par clarifier et définir ces « *mots maudits* » que j'emploie dans mes différents écrits. Examinons ensemble ce que nous apprend mon dictionnaire préféré : le centre national de ressources textuelles et lexicales (<u>CNRTL</u>).

<u>Complot</u>: « Dessein secret, concerté entre plusieurs personnes, avec l'intention de nuire à l'autorité d'un personnage public ou d'une institution, éventuellement d'attenter à sa vie ou à sa sûreté. Par extension : Projet quelconque concerté secrètement entre deux ou plusieurs personnes ».

<u>Conspiration</u>: « Entente secrète entre plusieurs personnes ou choses personnifiées, contre quelqu'un ou quelque chose ».

Maintenant que les mots sont définis, passons au concept de « *la théorie du complot* ». Wikipédia nous la définit ainsi :

<u>Théorie du complot :</u> « Une théorie du complot, également désignée par les néologismes conspirationnisme ou complotisme, est une hypothèse qui propose d'expliquer un événement par l'action concertée et secrète d'un groupe de personnes » .

Tout comme moi, vous avez remarqué que dans ces trois définitions, la notion de secret est <u>prééminente</u>. Or, pour ce qui est de la gouvernance mondiale, de l'état profond et des néocons, il n'y a que peu ou pas de secret... à qui prends la peine de chercher, rechercher, recouper les différentes informations dans beaucoup de médias. Bref, d'être curieux et persévérant. Évidemment, se contenter des médias « de grand chemin » que j'appelle familièrement les « *merdias* », ne suffit pas.



Même si cette possibilité se restreint depuis quelques mois, nous pouvons encore accéder à beaucoup d'autres sources d'informations contradictoires nous permettant de mieux appréhender et comprendre « le dessous des cartes ». Ces recherches sont très chronophages, mais je pense que l'enjeu mérite d'y consacrer le temps nécessaire. De plus, je tiens à ce que « vous en ayez pour votre argent ». Sympa Hubert ? Non, simplement attaché à des échanges équilibrés avec vous, chers lecteurs.

J'attire votre attention sur le fait que, contrairement au CNRTL, <u>le Wiki</u> complète longuement sa définition de la théorie du complot :

« Selon Peter Knight, de l'université de Manchester il s'agit d'un récit théorique qui se prétend cohérent et cherche à démontrer l'existence d'un complot entendu comme le fait qu'« un petit groupe de gens puissants se coordonne en secret pour planifier et entreprendre une action illégale et néfaste affectant le cours des événements ». La conspiration secrète civile, criminelle ou politique, visée par la théorie du complot, agirait généralement dans l'objectif de détenir ou conserver une forme de pouvoir (politique, économique ou religieux).

Du point de vue des observateurs en sciences sociales, la théorie du complot tend à se soustraire à la réfutation ; en effet, toute démonstration destinée à prouver qu'aucun complot n'est à l'œuvre sera interprétée comme une nouvelle tentative de tromper le complotiste, qui continuera à chercher ce qui se passe dans l'ombre, et qu'on ne lui dit pas. Les explications officielles ou scientifiques établies par les pouvoirs publics et relayées par les grands médias d'information seront structurellement discréditées.

La démarche de la théorie du complot cherche à adosser à des faits avérés un responsable selon une logique souvent uni causale de narration. Elle se différencie en cela de la démarche historique qui induit une multi causalité ».

#### Disséguons chers amis, disséguons :

- Au premier paragraphe, le Wiki cite <u>Peter Knight</u> qui a co-écrit en février 2020 un livre qui serait « l'analyse la plus complète du phénomène de la théorie du complot à ce jour ». Cette source me semble parfaitement digne d'être prise en considération. L'auteur affirme qu'il « s'agit d'un récit théorique qui se prétend cohérent » et que cette conspiration « agirait généralement dans l'objectif de détenir ou conserver une forme de pouvoir (politique, économique ou religieux) ». Il souligne aussi à plusieurs reprises la notion de secret dans un complot.
- Au second paragraphe, le Wiki dont la « source » qui se résume à « des observateurs en sciences sociales », nous précise que : « la théorie du complot tend à se soustraire à la réfutation » et, précision plus partisane, que : « Les explications officielles ou scientifiques établies par les pouvoirs publics et relayées par les grands médias d'information seront structurellement discréditées ».
- Au troisième paragraphe, <u>l'estocade</u> est donnée avec un jugement sans appel, sortant ainsi à nouveau de l'impartialité d'une <u>encyclopédie</u>: « la théorie du complot cherche à adosser à des faits avérés un responsable selon une logique souvent uni causale de narration ».

#### Résumons le Wiki:



Le seul fait de révéler un ou des agissements perpétrés par une ou des personnes aurait pour objectif « de détenir ou conserver une forme de pouvoir (politique, économique ou religieux).

De même, la simple mise en doute des « explications officielles ou scientifiques établies par les pouvoirs publics et relayés par les grands médias, fait de vous un complotiste (2) (2). C'est grave docteur ???

Le plus « *amusant* » dans cette histoire, c'est que : l'état profond, les mondialistes, les néocons, autrement dit ceux qui conspirent en partie au grand jour contre les peuples, ont réussi à faire passer les lanceurs d'alerte, dont je m'honore de faire partie, pour... des « *complotistes* » !!!

Continuons à définir d'autres termes que j'emploie fréquemment :

<u>Mondialisme</u>: « Attitude qui consiste à considérer tous les peuples comme dépendants les uns des autres ou constituant une seule communauté humaine ».

<u>Oligarchie</u>: « Système politique dans lequel le pouvoir appartient à un petit nombre d'individus ou de familles, à une classe sociale restreinte et privilégiée ».

<u>Ploutocratie</u>: « Système politique ou ordre social dans lesquels la puissance financière et économique est prépondérante ».

<u>Démocratie</u>: « Régime politique, système de gouvernement dans lequel le pouvoir est exercé par le peuple, par l'ensemble des citoyens ».

<u>Monarchie</u>: « Système de gouvernement dans lequel le pouvoir est exercé par une seule personne, le plus souvent par un roi héréditaire ».

Nous pouvons remarquer que si les termes de ploutocratie et d'oligarchie sont synonymes (identiques), oligarchie est le plus souvent employé. Beaucoup <u>plus intéressant</u>, le fait que l'oligarchie est <u>antonyme</u> (l'inverse) de la démocratie et de la monarchie.

À votre avis, en France aujourd'hui, de quel système politique sommes-nous le plus proches?

À l'origine, la <u>démocratie</u> désigne un régime politique dans lequel tous les citoyens participent aux décisions politiques par le vote. Autrement dit : « *le pouvoir du peuple, par le peuple et pour le peuple* ». Elle est devenue un système politique dans lequel la souveraineté est attribuée aux citoyens qui l'exercent de façon :

- Directe: lorsque les citoyens adoptent eux-mêmes les lois et décisions importantes et choisissent eux-mêmes les agents d'exécution, généralement révocables.
- Indirecte: lorsque des représentants sont tirés au sort ou élus par les citoyens, pour un mandat non impératif à durée limitée, durant lesquels ils ne sont généralement pas révocables.



 Celle-ci peut être qualifiée de semi-directe dans le cas où les citoyens sont appelés à statuer eux-mêmes sur certaines lois, par les référendums.

Notre monde politique aime à proclamer haut et fort que « *la France est une démocratie* ». À la lueur de ce que nous venons de préciser, ne pensez-vous pas que nous sommes plutôt dans une « *oligarchie ploutocratique* » théoriquement semi-directe ?

#### Continuons nos définitions :

<u>Néocons</u>: c'est une contraction de néoconservateurs. Ce terme est employé aux États-Unis d'Amérique pour désigner « *les partisans de l'ultralibéralisme et de la force militaire* ».

Complexe militaro-industriel: « concept général désignant les procédés et les relations financières liant les législateurs, les forces armées et le secteur industriel qui les soutient. Les relations en jeu comprennent le financement des campagnes, les votes au Congrès en faveur des dépenses militaires, le lobbying en faveur des bureaucraties, ainsi qu'une législation favorable au développement économique du secteur. Ces relations correspondent au fonctionnement schématique dit Iron triangle, relatif à la politique américaine ».

<u>État profond</u>: « transcription de l'américain deep state, est un concept politique qui désigne, au sein d'un État ou de sa bureaucratie, une hiérarchie parallèle, une ligue, ou une entité informelle qui détient secrètement le pouvoir décisionnel, manipulant ainsi l'État de droit. Elle est constituée soit par un noyau de la classe dominante, soit par des représentants d'intérêts. Imaginée comme la composante la plus restreinte, la plus agissante et la plus secrète de l'establishment.

Atttachez votre ceinture de sécurité et cramponnez-vous bien !! Faute de quoi vous risquez de tomber à la renverse. Le Wiki nous précise :

« Sa mise en évidence est généralement considérée comme une théorie du complot ». « Cétipabô ça » ???

Je vous avais prévenu... Vous pouvez vous détendre maintenant.

Encore plus fort... Comme on dit chez <u>Saint Yorre</u>!!! Notre cher président lui aussi <u>évoque cet état profond</u> comme nous le rapporte France Culture le 30 août 2019.

Ça va ? Vous me suivez toujours ? Je n'ai perdu personne ? Rassurez-vous, je termine bientôt !!!

Les néocons, l'état profond ainsi que le complexe militaro-industriel... Sans oublier nos chers <u>GAFAM</u>, et les très grandes fortunes en tête du <u>classement de Forbes</u> ont à l'évidence des intérêts croisés et forment avec les hauts dirigeants de la finance mondiale un super groupe de pression ou si vous préférez, « *un lobby à géométrie variable* », en fonction des intérêts de chacun dans les différents aspects de la politique mondiale. Lobby, vous avez-dit lobby ?

<u>Lobby</u>: « Groupement, organisation ou association défendant des intérêts financiers, politiques ou professionnels, en exerçant des pressions sur les milieux parlementaires ou des milieux influents, notamment les organes de presse ».



Serait-ce les effets du soleil andalou qui rend si agréable mon bureau ? « *V'latipas* » qu'il me vient une idée sacrilège <u>ô combien</u>... Celle de rapprocher la définition de lobby avec celle de complot ainsi que celle de conspiration... À la différence près, très relative, du secret, elles sont fichtrement semblables, ne trouvezvous pas ?

Saisissant comme il se doit, cette magnifique occasion et si vous me permettez de simplifier... Merci de

cette permission spontanée, je n'en attendais pas moins de votre part 😇 😇 🙃 .

Maintenant que me voilà saisi à l'unanimité générale, je peux sereinement utiliser les mots les plus appropriés pour qualifier ce groupe de pression.

Sans aucune notion péjorative, simplement en « appelant un chat par son nom », le terme « oligarchie financière mondialiste » (OFM) me semble tout à fait approprié. Pas vous ?

Mais pourquoi donc une infime partie de la société nous rejette lorsque nous employons les mots « *qui vont bien* » ? Quel mal y a-t-il à justement nommer les choses ?

Comment ? Cela contrarie les intérêts du monde politicomédiatique ? Pourquoi ? N'ont-ils pas les mêmes que les nôtres ?

Et si tout ce qui nous arrive en ce moment était « déjà écrit » ? Se pourrait-il que tout cela ait un sens, une explication ?

Chers amis lecteurs, n'arrêtons jamais de nous poser des questions de bon sens et de douter des trop nombreuses « *vérités* » que nous sommes priés d'accepter sans broncher.

Une dernière précision avant de nous lancer dans cette passionnante aventure :

Ne croyez pas un mot de tout ce qui est écrit dans ce document, ou dit dans les vidéos qui l'accompagne... VÉRIFIEZ.

Je vous donne l'accès à mes sources afin que vous soyez en mesure de construire VOTRE vérité. Si elle est potentiellement différente de la mienne, c'est la seule qui vaille à mes yeux.

« La philosophie nous enseigne à douter de ce qui nous parait évident. La propagande, au contraire, nous enseigne à accepter pour évident ce dont il serait raisonnable de douter » (Aldous Huxley).



Apprendre à comprendre

Cette rubrique a pour objet de vous informer plus largement et sans aucun à priori, hors des sentiers

battus de la <u>novlangue</u> et du politiquement correct. Si les faits que je rapporte ici sont globalement

négatifs ou anxiogènes, je n'y suis pour rien. Ils sont.

Mon but n'est pas de contribuer à renforcer la peur, technique déjà largement utilisée par le monde

politique en place, mais, bien au contraire, de vous faire prendre conscience des réalités afin d'en tirer

parti.

C'est pourquoi j'accompagne la relation de ces différents faits par une anticipation qui, lorsqu'elle n'est

pas positive, vous servira à en minimiser les néfastes effets.

Les expériences de mes « déjà nombreuses vies » m'ont largement démontré que quand « on sait les

choses », on peut mieux les gérer.

Lorsque nous sommes exposés à un traumatisme, physique ou psychique, nous passons toujours par sept

états qui se succèdent dans l'ordre suivant :

Le <u>choc</u>, qui met dans un état de <u>torpeur</u>, de surprise.

- Il est suivi par le <u>déni</u> (l'incrédulité devant les faits).

Vient ensuite la <u>frustration</u>, qui s'exprime par la colère, le doute sur soi.

- Elle est suivie par la <u>dépression</u> : état de faiblesse physique et psychique, d'abandon, de

résignation. C'est la période de « fond du trou ».

Puis vient la phase d'expérience, qui est celle de l'analyse de la situation de façon plus réaliste et

avec du recul.

- Elle se prolonge avec la phase de <u>décision</u> qui est celle d'une projection positive vers l'avenir.

- La sortie de ce cycle se matérialise par l'acceptation, étape d'intégration de la nouvelle situation.

Mon objectif est d'atténuer, voire dans bien ces cas, vous éviter de subir les quatre premières phases de

ce cycle: choc, déni, frustration et dépression.

Pour ce faire, c'est avec beaucoup d'amour et d'humanisme que je sélectionne des informations qui me

semblent importantes à connaître et analyser avec recul et détachement.

Je vous invite à garder en mémoire les recommandations du deuxième accord toltèque :

« Quoi qu'il arrive, n'en fais pas une affaire personnelle »

Comme nous l'avons vu plus en détail dans le <u>numéro 2</u> des « rendez-vous d'Hubert ».



# Le sujet du mois

« L'individu est handicapé de se retrouver face à une conspiration si monstrueuse qu'il ne peut croire qu'elle existe »

(John Edgard Hoover)

En effet, ce véritable *terrorisme d'état* prospère du fait que nous avons fondamentalement beaucoup de mal à croire comme réelles, les motivations de cette oligarchie de <u>psychopathe</u>. La manipulation de nos esprits est tellement *efficace*, qu'elle arrive à faire passer les lanceurs d'alertes, dont je m'honore de faire partie, pour de dangereux complotistes.

Ce mois-ci, notre sujet est consacré au pouvoir, largement supposé, des GAFAM.

Il est traité dans une vidéo de 9mn et 17" accessible ici.

# Liens vers les sources qui ont alimenté mon exposé :

- https://leblogalupus.com/2018/08/29/situation-tres-grave-trump-accuse-google-de-truquer-les-resultats-des-recherches-sur-lui-et-denonce-lhypocrisie-de-la-censure-des-reseaux-sociaux/
- https://fr.sott.net/article/37164-Les-geants-du-numerique-ont-pris-le-controle-du-monde
- https://www.unz.com/ishamir/giant-killers-tackle-google/
- https://www.ojim.fr/facebook-google-microsoft-et-twitter-recreent-big-brother-vers-la-fin-de-toute-liberte-dexpression-sur-les-reseaux-sociaux/
- https://lesakerfrancophone.fr/il-y-a-une-solution-a-la-censure-des-grandes-technologies
- https://lesakerfrancophone.fr/des-soit-disant-defenseurs-des-droits-de-lhomme-se-rejouissent-de-la-censure-de-facebook-et-twitter
- <a href="https://leblogalupus.com/2021/03/03/censure-twitter-presente-un-nouveau-systeme-de-strikes-et-bannira-tout-compte-publiant-de-maniere-repetee-des-informations-erronees/">https://leblogalupus.com/2021/03/03/censure-twitter-presente-un-nouveau-systeme-de-strikes-et-bannira-tout-compte-publiant-de-maniere-repetee-des-informations-erronees/</a>
- https://guyboulianne.com/2020/04/21/entierement-banni-de-facebook-guy-boulianne-cree-un-reseau-social-libre-et-independent/
- https://www.voltairenet.org/article211991.html
- https://www.valeursactuelles.com/clubvaleurs/societe/fermeture-des-groupes-de-soutien-au-professeur-raoult-sur-facebook-une-censure-qui-cache-son-nom-126407
- https://lesakerfrancophone.fr/quand-google-vous-fait-totalement-disparaitre
- https://olivierdemeulenaere.wordpress.com/2020/06/19/lutte-contre-les-discours-haineux-nefastes-et-trompeurs-facebook-recrute-une-experte-israelienne-de-la-censure/
- https://www.mediapart.fr/journal/economie/030121/geants-du-numerique-la-fin-du-laisser-faire
- http://www.francesoir.fr/societe-economie/demanteler-les-gafa-pour-faire-respecter-le-droiteuropeen-la-terrible-menace-du
- <a href="https://steemit.com/fr/@lefactuoscope/fr-presentation-de-lbry-la-plateforme-video-decentralisee-et-open-source">https://steemit.com/fr/@lefactuoscope/fr-presentation-de-lbry-la-plateforme-video-decentralisee-et-open-source</a>
- https://fr.sott.net/article/37164-Les-geants-du-numerique-ont-pris-le-controle-du-monde



# Le Corona-manipulus : point d'étape à la mi-mai 2021

Cette rubrique est traitée dans une vidéo de 26mn 56" accessible ici.

Voici les différentes sources qui ont alimenté ma réflexion :

- https://fr.sott.net/article/37197-Covid-19-Point-de-situation-du-Samedi-8-mai-2021
- https://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/les-4-etapes-d-une-vaccination-232759
- https://leblogalupus.com/2021/04/12/un-autre-mythe-du-covid-seffondre/
- https://leblogalupus.com/2021/04/12/la-police-francaise-traque-les-clients-qui-enfreignent-lesregles-de-confinement-et-demande-meme-aux-gerants-de-airbnb-de-leur-donner-des-noms/
- <a href="https://www.cea.fr/comprendre/Pages/sante-sciences-du-vivant/essentiel-sur-systeme-immunitaire.aspx">https://www.cea.fr/comprendre/Pages/sante-sciences-du-vivant/essentiel-sur-systeme-immunitaire.aspx</a>
- https://www.mondialisation.ca/coronavirus-ceci-nest-pas-un-masque/5655447
- https://www.mondialisation.ca/passeport-vaccinal-chronique-dune-mort-annoncee/5655350
- Faut-il se faire vacciner? À trancher sur les faits objectifs!
- https://swprs.org/vaccine-passport-update/
- https://fr.sott.net/article/37150-Covid-21-preparation-des-esprits
- https://theconversation.com/certificat-vert-tousanticovid-passeport-sanitaire-la-technologie-peutelle-nous-aider-a-sortir-de-la-crise-sanitaire-
  - $\underline{159834?utm\_medium=email\&utm\_campaign=La\%20lettre\%20de\%20The\%20Conversation\%20France\%20du\%2028\%20avril\%202021\%20-$
  - <u>%201931318899&utm\_content=La%20lettre%20de%20The%20Conversation%20France%20du%2028%20avril%202021%20-</u>
  - %201931318899+CID\_f06c1565f526b9d92c03d5e5bfaca1a9&utm\_source=campaign\_monitor\_fr&utm\_term=Certificat%20vert%20TousAntiCovid%20passeport%20sanitaire%20%20la%20technologie%20peut-elle%20nous%20aider%20%20sortir%20de%20la%20crise%20sanitaire
- https://olivierdemeulenaere.wordpress.com/2021/05/09/le-narratif-de-la-peur-seffondre/
- https://leblogalupus.com/2021/04/12/horreur-a-saint-vincent-seules-les-personnes-vaccinees-peuvent-etre-evacuees-alors-que-lon-craint-la-prochaine-grande-eruption-volcanique/
- https://enfance-libertes.fr/verdict-sensationnel-a-weimar-pas-de-masques-pas-de-distance-plus-de-tests-pour-les-etudiants/
- https://www.lefigaro.fr/sciences/covid-19-veran-saisit-la-has-sur-la-possibilite-d-ouvrir-la-vaccination-astrazeneca-a-tous-les-volontaires-20210430
- https://www.breizh-info.com/2021/04/27/163281/martin-blachier-je-sais-pas-ce-quon-attend-pour-dire-aux-gens-que-le-masque-en-exterieur-ne-sert-a-rien/
- https://www.breizh-info.com/2021/04/27/163165/terreur-sanitaire-ces-plages-bretonnes-ou-le-port-du-masque-est-obligatoire/
- https://www.voltairenet.org/article212702.html
- https://fr.sott.net/article/36945-Professeur-Didier-Raoult-Nous-voyons-bien-que-des-personnesfont-des-infections-apres-avoir-ete-vaccinees
- https://la1ere.francetvinfo.fr/guadeloupe/alerte-rouge-a-saint-vincent-la-soufriere-est-entree-eneruption-979942.html



- https://cv19.fr/2021/04/11/au-moins-9710-morts-suite-a-la-vaccination-covid-19/
- http://www.profession-gendarme.com/petite-histoire-dun-vaccin-gui-nen-est-pas-un/
- https://www.wikistrike.com/2021/04/les-aveux-un-responsable-de-l-agence-europeenne-des-medicaments-confirme-un-lien-entre-astrazeneca-et-les-thromboses.html
- Aux États-Unis, on change les règles du dépistage pour réduire le nombre de "cas" chez les vaccinés anti-COVID
- https://swprs.org/is-budesonide-really-effective-against-covid/
- https://www.breizh-info.com/2021/05/11/164136/alternative-au-vaccin-covid-19-la-biotech-nantaise-xenothera-annonce-une-precommande-de-la-france-pour-son-traitement/

### Et pour finir cette rubrique... un peu d'humour :

- https://www.youtube.com/watch?v=ic5JfjlGnkg



**Espoir : notre réveil collectif** 

Introduction

Né dans <u>le numéro 2</u> des « *Rendez-vous d'Hubert* », ce sujet récurrent, tout d'abord intitulé « *Les gilets jaunes* » est devenu « *Mouvements de rébellion* » puis « *Réactions populaires* ». Pour bien marquer

l'optimisme qui m'anime, il s'intitule maintenant : « *Espoir : notre réveil collectif* ».

La forme de la résistance du peuple a changé. Comme je l'avais anticipé dès le début du mouvement des

gilets jaunes, non seulement il n'a jamais cessé, mais il s'est renforcé et internationalisé.

Il m'apparait clairement que les différents mouvements de riposte, de résistance, de rébellion, de réveil, face à la dictature qui se met en place au niveau mondial, sont tous motivés par le même but : ne plus

subir les dérives totalitaires des psychopathes qui nous dirigent.

Je pense qu'au fil du temps, nous allons voir se développer conjointement, deux modes d'actions

différentes de cette lutte.

La première, basée sur le respect des lois en vigueur. Elle est et sera matérialisée par des mises en cause

sur le plan judiciaire, des différents responsables de l'effondrement en cours.

La seconde, plus radicale est une insurrection, une révolution qui précipitera un grand nombre de personnes dans les rues, avec les conséguences historiquement connues.

Notre gouvernement a parfaitement intégré cette éventualité en lançant, comme je vous en ai informé le

1er juillet 2019, un appel d'offres pour doter les forces de l'ordre ... de 25 millions de cartouches de guerre.

Je vous rappelle ma conclusion de l'époque :

« Mais au fait, pourquoi acheter tant de munitions destinées à des armes de guerre? Pourquoi nos braves « gardiens de la paix » auraient-ils besoin d'utiliser des armes de guerre ? Comment ? Risque

de guerre civile ? Vous avez dit, GUER RE CI VI LE ??? Si señor. Si señor. Si señor ».

En effet, je redoute que le temps judiciaire ne soit pas adapté à la montée en puissance de la colère des peuples. Au fur et à mesure de la progression de la paupérisation de la classe moyenne, le mouvement historique des *Gilets jaunes* va s'étendre à une partie beaucoup plus importante de notre société.

Ce phénomène accentuera le sentiment de « plus rien à perdre » et favorisera de nombreux mouvements

de « foules haineuses », au détriment de la non-violence.

Chers amis lecteurs, c'est à chacun d'entre nous qu'il appartient de faire l'effort de remettre en cause nos certitudes passées. Certaines d'entre elles méritent assurément d'être examinées de plus près et

notamment celles relatives à notre responsabilité personnelle.

Cessons de dire « à mon niveau, je ne peux rien faire ». C'est totalement faux. Soyez bien conscient que

seule la somme de nos efforts individuels sera capable de modifier notre avenir collectif.



Ce mois-ci, notre sujet récurent est traité dans une vidéo de 20mn et 54" accessible ici :

En voici les liens vers mes sources :

#### France

- <a href="https://www.breizh-info.com/2021/04/27/163281/martin-blachier-je-sais-pas-ce-quon-attend-pour-dire-aux-gens-que-le-masque-en-exterieur-ne-sert-a-rien/">https://www.breizh-info.com/2021/04/27/163281/martin-blachier-je-sais-pas-ce-quon-attend-pour-dire-aux-gens-que-le-masque-en-exterieur-ne-sert-a-rien/</a>
- https://fr.sott.net/article/36927-Martin-Blachier-Comedy-Club-5-moitie-Dark-Vador-moitie-Raoult
- https://fr.sott.net/article/36401-Un-medecin-sans-patient-atteint-de-despotisme-et-en-conflit-d-interets-flagrant
- http://www.profession-gendarme.com/2021-message-de-conscience-aux-policiers-et-gendarmes/
- https://www.breizh-info.com/2021/05/06/163759/patrick-jardin-lance-une-petition-de-civils-en-soutien-a-la-lettre-des-militaires/
- http://www.profession-gendarme.com/2021-message-de-conscience-aux-policiers-et-gendarmes/
- https://nouveau-monde.ca/toute-lequipe-de-reinfocovid-adresse-un-grand-merci-a-tous-ses-contradicteurs-et-au-coronavirus/#comment-1231
- https://www.francesoir.fr/videos/xavier-lemoine-desobeissance-civile?utm\_source=NL
- https://www.breizh-info.com/2021/05/04/163654/lettre-ouverte-militaires/
- https://lecourrierdesstrateges.fr/2021/05/12/alors-que-des-ministres-insultent-les-militaires-le-chef-detat-major-des-armees-essaie-de-limiter-les-degats/
- https://www.vududroit.com/2021/05/perte-de-lindependance-strategique-de-la-france-lautre-petition-des-militaires/
- https://www.fdesouche.com/2021/05/11/capitaine-de-gendarmerie-r-alexandre-juving-brunet-notre-armee-est-infiltree/
- https://www.ojim.fr/tribune-des-generaux-dans-valeurs-actuelles-lanceurs-dalerte-ou-sonneurs-dedetocsin/?utm\_source=newsletter&utm\_medium=email&utm\_campaign=traque\_des\_fake\_news\_rfi\_s\_engage\_a\_fond&utm\_term=2021-05-10
- <a href="https://www.vududroit.com/2021/05/militaires-et-magistrats-qui-viole-reellement-le-devoir-de-reserve/">https://www.vududroit.com/2021/05/militaires-et-magistrats-qui-viole-reellement-le-devoir-de-reserve/</a>
- <a href="https://france-police.org/2019/06/22/castaner-estime-ne-rien-devoir-aux-policiers-le-syndicat-unite-sgp-police-fo-vole-immediatement-a-son-secours-35e-suicide-au-sein-de-la-police-nationale-a-toulouse-blocages-et-chiffres-de-la-parti/">https://france-police.org/2019/06/22/castaner-estime-ne-rien-devoir-aux-policiers-le-syndicat-unite-sgp-police-fo-vole-immediatement-a-son-secours-35e-suicide-au-sein-de-la-police-nationale-a-toulouse-blocages-et-chiffres-de-la-parti/</a>
- https://www.vududroit.com/2020/12/derive-autoritaire-police-et-justice-outils-indispensables-du-macronisme/
- https://france-police.org/2021/04/22/suite-a-la-plainte-deposee-par-notre-syndicat-de-police-contre-lemission-sept-a-huit-diffusee-sur-tf1-le-29-novembre-dernier-pour-atteinte-a-la-presomption-dinnocence-de-nos-collegues-dans-laffa/
- https://france-police.org/2021/04/20/enorme-succes-des-manifestations-en-cours-devant-lestribunaux-partout-en-france-a-paris-les-delegues-syndicaux-france-police-policiers-en-colerearborent-fierement-le-gilet-jaune-en-hommage-aux/

#### Monde

- http://www.profession-gendarme.com/les-combats-se-menent-sur-tous-les-fronts-le-juge-italien-angelo-giorgianni-a-lui-aussi-depose-une-plainte-pour-crimes-contre-lhumanite/
- https://jeminformetv.com/2021/03/22/coronavirus-les-proces-arrivent/
- https://lecourrierdesstrateges.fr/2021/05/05/montreal-succes-de-la-manifestation-contre-la-dictature-sanitaire/



- https://lecourrierdesstrateges.fr/2021/05/07/une-mere-de-famille-danoise-condamnee-a-de-la-prison-ferme-apres-une-manifestation-contre-la-dictature-sanitaire-fait-appel/
- https://lecourrierdesstrateges.fr/2021/05/12/exclusif-un-collectif-international-de-medecins-meten-cause-la-vaccination-anti-covid/
- http://echelledejacob.blogspot.com/2021/05/blog-post\_41.html
- https://leblogalupus.com/2021/04/30/covid-19-consentement-eclaire-prepare-par-une-femme-medecin-de-suisse-romande/
- https://lecourrierdesstrateges.fr/2021/05/06/isabel-diaz-ayuso-refuse-la-dictature-sanitaire-et-triomphe-aux-elections-regionales-a-madrid/
- https://lecourrierdesstrateges.fr/2021/04/14/deconfinement-liege-lance-la-desobeissance-civile-officielle/
- https://jeminformetv.com/2021/03/22/coronavirus-les-proces-arrivent/
- http://www.zejournal.mobi/index.php/news/show\_detail/22843
- http://www.profession-gendarme.com/holanda-%c2%b7-protesta-de-los-policias-por-la-libertad-en-contra-de-las-restricciones-10-abr-2021/
- http://www.profession-gendarme.com/policiers-pour-la-liberte/
- https://fr.sott.net/article/36818-Droits-et-liberte-Une-policiere-espagnoles-adresse-aux-gendarmes-et-policiers-français



# Et pendant ce temps-là

### Introduction

Dans cette rubrique, nous allons relever des faits plus ou moins importants qui, reliés entre eux, vont nous permettre de bâtir au fil du temps, des tendances qui pourront donner lieu à des anticipations réalistes.

Soyez bien conscient, chers amis lecteurs, que c'est en observant l'évolution de la géopolitique mondiale que nous pouvons réaliser des anticipations sur le plan économique et donc être en capacité d'élaborer une stratégie globale cohérente en ce qui concerne notre fortune personnelle.

Pour paraphraser la <u>célèbre phrase</u> du médecin <u>Claude BERNARD</u> qui en son temps a dit : « *Le microbe n'est rien, le terrain est tout* », je pense tout à fait pertinent <del>de dire</del> d'écrire :

« Le meilleur investissement patrimonial n'est rien, l'état et l'avenir du monde sont tout ».

Au-delà de ce qui se cache derrière la « *crise Covidesque* » et la « *grande réinitialisation* » nous allons examiner des faits qui laissent présager une troisième guerre mondiale. Mais au fait, en y regardant de plus près, ne serions-nous pas déjà en train de la vivre ?

La suite dans cette vidéo de 16mn 02" accessible ici.

### Liste des sources, ci-après :

- https://fr.sott.net/article/37161-Le-combat-imminent-contre-la-Grande-reinitialisation
- https://fr.sott.net/article/37194-Le-certificat-numerique-vert-le-coup-d-etat-financier-et-l-agendaglobal-dans-l-UE
- https://or.fr/actualites/risque-bancaire-vrai-virus-mortel-2256
- https://fr.sott.net/article/37161-Le-combat-imminent-contre-la-Grande-reinitialisation
- https://fr.sott.net/article/37194-Le-certificat-numerique-vert-le-coup-d-etat-financier-et-l-agenda-global-dans-l-UE
- https://lesakerfrancophone.fr/sans-gouvernail-sans-chef-et-a-la-derive
- <a href="https://www.euractiv.fr/section/medias/news/liberte-de-la-presse-le-parlement-europeen-veut-mettre-fin-aux-procedures-baillons/">https://www.euractiv.fr/section/medias/news/liberte-de-la-presse-le-parlement-europeen-veut-mettre-fin-aux-procedures-baillons/</a>
- https://fr.sott.net/article/36863-Alerte-a-la-propagande-Est-ce-que-les-forces-armees-francaisesse-preparent-a-une-querre-de-haute-intensite
- https://leblogalupus.com/2021/04/06/article-du-jour-la-france-se-prepare-a-un-conflit-militaire-de-masse-contre-qui-et-au-nom-de-quoi-par-karine-bechet-golovko/
- La réponse des généraux de Washington au discours de Sergueï Lavrov du 19 février 2021
- https://lesakerfrancophone.fr/jusquou-devraient-aller-les-forces-de-la-ldnr
- https://www.euractiv.fr/section/l-europe-dans-le-monde/news/alors-que-les-troupes-russes-se-rassemblent-a-sa-frontiere-lukraine-demande-a-rejoindre-lotan/



- https://lesakerfrancophone.fr/la-russie-doit-elle-refaire-en-ukraine-ce-quelle-a-fait-en-georgie-le-08-08-08
- https://strategika51.org/2021/04/11/la-turguie-met-un-pied-en-ukraine/
- https://www.voltairenet.org/mot818.html?lang=fr
- https://fr.sott.net/article/36942-Personne-ne-souhaite-une-veritable-grande-guerre
- http://www.zejournal.mobi/index.php/news/show\_detail/22843
- https://leblogalupus.com/2021/04/22/la-martingale-de-bill-gates-devoilee/
- <a href="https://reseauinternational.net/pourquoi-lempire-du-chaos-est-paralyse/?utm\_source=rss&utm\_medium=rss&utm\_campaign=pourquoi-lempire-du-chaos-est-paralyse">https://reseauinternational.net/pourquoi-lempire-du-chaos-est-paralyse/?utm\_source=rss&utm\_medium=rss&utm\_campaign=pourquoi-lempire-du-chaos-est-paralyse</a>
- https://www.voltairenet.org/article212963.html
- https://www.voltairenet.org/article212962.html
- https://www.voltairenet.org/article213023.html
- https://francais.rt.com/international/85574-pentagone-presente-puce-inserer-sous-peau-detecter-covid
- <a href="https://francais.rt.com/international/85574-pentagone-presente-puce-inserer-sous-peau-detecter-covid">https://francais.rt.com/international/85574-pentagone-presente-puce-inserer-sous-peau-detecter-covid</a>
- https://leblogalupus.com/2021/04/09/bill-gates-et-george-soros-sassocient-pour-former-uneorganisation-chargee-de-faire-la-police-de-la-desinformation/
- https://lesakerfrancophone.fr/le-mexique-se-tourne-vers-la-multipolarite
- https://www.voltairenet.org/article212833.html
- https://www.usinenouvelle.com/article/le-projet-nord-stream-2-sera-acheve-cette-annee-dit-gazprom.N1076184
- https://www.franceculture.fr/emissions/reportage-de-la-redaction/le-reportage-de-la-redaction-emission-du-mercredi-21-avril-2021
- https://www.rfi.fr/fr/europe/20210324-nord-stream-2-le-pipeline-de-la-discorde
- <a href="https://www.lopinion.fr/edition/international/nord-stream-2-ne-devrait-pas-avorter-malgre-l-opposition-americaine-244073">https://www.lopinion.fr/edition/international/nord-stream-2-ne-devrait-pas-avorter-malgre-l-opposition-americaine-244073</a>
- https://www.lesechos.fr/monde/europe/sanctions-extraterritoriales-nord-stream-2-un-cas-decoleparadoxal-pour-leurope-1300277
- https://atalayar.com/fr/content/du-north-stream-2-et-de-lestime-transatlantique-aussi
- https://fr.statista.com/infographie/4207/plus-grands-pays-exportateurs-armes-dans-le-monde/?utm\_source=Statista+Global&utm\_campaign=060fdbf622-All\_InfographTicker\_daily\_FR\_2021\_KW11\_Mo&utm\_medium=email&utm\_term=0\_afecd219f5-060fdbf622-310297914
- <a href="https://translate.google.com/translate?hl=fr&sl=en&tl=fr&u=https%3A%2F%2Fwww.forbes.com%2Fsites%2Fthomasbrewster%2F2021%2F02%2F15%2Fdrones-with-facial-recognition-are-primed-to-fly-but-the-world-isnt-ready-yet%2F&prev=search">https://translate.google.com/translate?hl=fr&sl=en&tl=fr&u=https%3A%2F%2Fwww.forbes.com%2Fsites%2Fthomasbrewster%2F2021%2F02%2F15%2Fdrones-with-facial-recognition-are-primed-to-fly-but-the-world-isnt-ready-yet%2F&prev=search</a>
- https://www.voltairenet.org/article212425.html
- https://fr.sott.net/article/36671-Une-cyberattaque-mondiale-serait-elle-a-l-ordre-du-jour-de-l-Etat-profond-mondialiste
- https://www.les-crises.fr/comment-twitter-a-subi-le-plus-important-piratage-de-son-histoire/#rss
- https://www.anguillesousroche.com/technologie/un-nouveau-dispositif-portable-pourraitameliorer-les-reves-humains-et-accroitre-la-creativite/



# J'optimise mon patrimoine matériel

### Introduction

J'ai un grand plaisir à vous présenter ma règle des « 80 - 15 - 5 ». Comme je l'explique aux étudiants qui ont la curiosité et la patience de m'écouter, à mon sens, la pratique d'une bonne gestion patrimoniale repose sur 3 composantes :

- 80 % d'honnêteté intellectuelle. S'agissant de votre patrimoine, à l'évidence, vous les avez.
- 15 % de bon sens. Proportion parfois légèrement émoussée par la publicité financière.
- 5 % de connaissances techniques. Ce sont celles que nous abordons ici chaque mois.

Cette partie des *rendez-vous d'Hubert* se veut une aide à la connaissance. Elle a pour ambition de vous transmettre le plus clairement possible les bases indispensables pour comprendre les pratiques et le langage employés par « *les spécialistes* » du sujet.

Les avis et commentaires formulés dans ce document ne sauraient en aucun cas constituer ou être assimilés à des conseils personnalisés ou des recommandations d'investissement, au sens de la règlementation et notamment, du <u>règlement général de l'AMF</u> ainsi que du règlement de l'Union européenne n° 596/2014 du 16 avril 2014.

Chacun de vous étant dans une situation différente, il vous appartient d'adapter les présentes informations à votre sensibilité et votre perception du risque en faisant éventuellement appel à des professionnels du droit et du patrimoine.



En matière patrimoniale, faites confiance à votre bon sens et si vous avez un doute, c'est qu'il n'y a pas de doute... il vous faut fuir. Votre enrichissement ne doit pas vous empêcher de dormir.

Les 7 piliers de la sagesse patrimoniale : Les conseilleurs ne sont pas les payeurs Si je ne comprends pas, je ne fais pas La confiance n'exclut pas le contrôle À qui est confié mon argent ? Où et comment est-il géré ? Quels sont les risques ? Comment en sortir ?



Maintenant qu'un « *esprit plus clair* » vous a permis de prendre le recul nécessaire à bien comprendre les

« règles du jeu » de la société actuelle, vous êtes en mesure d'appréhender sereinement les bases de

différentes techniques patrimoniales.

Il vous faut prendre conscience que « le monde de demain » sera très différent et beaucoup plus tourné

vers l'humain. Je suis persuadé que le monde du conseil patrimonial sera lui aussi très différent. La notion

de « profit rapide et sûr, à tout prix » ne sera plus de mise.

Les conseillers bancaires ainsi que la majorité des conseillers indépendants qui sont déjà « du monde

d'hier » auront disparu, car la <u>cupidité</u> sera une « valeur » oubliée. Vous aurez alors la capacité de gérer au

mieux votre patrimoine, voire si affinité, de prodiguer vos connaissances avec <u>altruisme</u>, à ceux qui en

auront besoin.

Pour moi, le patrimoine de chacun s'étend bien au-delà de l'habituelle notion des biens matériels. En effet

à mon sens, notre patrimoine à tous est humain et spirituel, avant d'être matériel.

Pour ce qui est de votre patrimoine humain, nous l'avons abordé dans la rubrique « Je m'éveille à qui je

suis vraiment ». Dans la présente rubrique, nous allons ensemble progresser dans les connaissances

relatives au patrimoine matériel.

Celui-ci est constitué de deux parties fondamentalement différentes :

Vos biens « réels » :

Sont ceux qui « existent physiquement ». Ceux sur lesquels vous détenez un droit de propriété

(acte authentique d'un bien immobilier, billet de banque, certificat du fondeur d'un lingot d'or...).

Ces biens vous appartiennent, juridiquement. Ils sont... À VOUS.

Vos biens « virtuels »:

Sont ceux dont vous détenez « une attestation d'existence ». Ceux sur lesquels nous n'avez

juridiquement qu'un droit de créance.

Le meilleur exemple est celui de vos comptes courants bancaires. Vous recevez régulièrement

des relevés de ces comptes vous laissant croire que le solde des montants mentionnés vous

appartient.

Juridiquement, il n'en est rien, car ces fonds appartiennent à vos banques. Ces relevés attestent

simplement du montant que la banque « vous doit ».



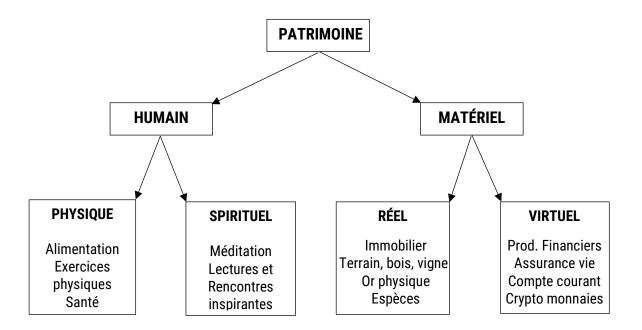
J'espère que vous le saviez déjà, car, la majorité des personnes de notre pays... et aussi de tous les autres... ne s'en doutent pas un seul instant.

Il en est de même pour tous les produits financiers des banques et donc aussi... de « vos précieux » contrats d'assurance-vie. « Itou pareil » pour ce qui est des cryptomonnaies dont leurs promoteurs ne cessent de vous faire accroire la « sécurité absolue ».

Intéressant à savoir, ne croyez-vous pas ?

Un beau « crobard » (c'est mon côté titi parisien qui ressort) vaut mieux qu'un trop long discours.

C'est pourquoi, afin de vous montrer à quel point je vous aime, j'ai réalisé spécialement à votre intention, cette magnifique illustration de ce que comprends à mes yeux, votre patrimoine.



Un autre point très important est l'ordre dans lequel nous allons constituer, gérer, transmettre nos patrimoines. À mon sens, il faut commencer par développer son patrimoine humain et spirituel.

En effet, pour aborder de façon lucide, détendue, efficace et sereine, les nécessaires arbitrages qui vont s'imposer à nous dans les mois qui viennent, il me semble primordial d'être psychologiquement « prêt ».



# Le sujet du mois

Je l'avais annoncé dans <u>le billet du 12 avril</u> dernier, voici tout ce qu'il vous faut savoir pour éviter les pièges tendus par l'administration fiscale, en matière de plus-value immobilière. Surtout, ne lui en veuillez pas, elle est totalement dans son rôle.

Comme vous le savez, quelle qu'en soit la forme, l'argent qui vient grossir notre fortune personnelle fait l'objet d'une taxation... il faut faire bien vivre notre monde politique bien faire vivre notre si efficace démocratie 🔾 🔾 🔾.

Pour ce qui est d'un bien immobilier, si vous le vendez à un prix plus élevé que celui auquel vous l'avez acquis, vous êtes susceptible d'être taxé sur cette plus-value en application de <u>l'article 150 U</u> du code général des impôts.

Pour résumer les 1 995 mots de cet article, retenez que les plus-values réalisées par les particuliers à l'occasion de la cession de biens immobiliers sont soumises à l'impôt sur le revenu au taux de 19%, majoré des prélèvements sociaux au taux de 17,2%. La plus-value est déclarée et l'impôt est payé lors de la mutation, le plus souvent par l'intermédiaire du notaire dans le mois qui suit la vente.

Le <u>législateur</u>, dans la grande bonté qui le caractérise, a prévu de nombreux cas d'exonération de cette taxe :

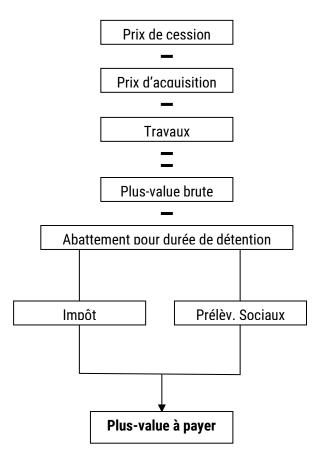
- Résidence principale
- Logement autre que la résidence principale (exonération sous condition de remploi)
- Ancienne résidence principale en France d'un non-résident
- Logement possédé en France par un non-résident
- Exonération liée à la durée de détention du bien
- Expropriation (exonération sous condition de remploi)
- Remembrement
- Vente n'excédant pas 15 000 €
- Retraités ou invalides de condition modeste
- Immeuble sinistré (indemnité d'assurance)
- Cession d'un droit de surélévation (régime temporaire)
- Immeuble destiné au logement social (régime temporaire)
- Partage d'indivision conjugale ou de succession et assimilé



Nous allons nous attarder sur le cas de la vente de la résidence principale. Retenez les deux principes définis à <u>l'article 150 H</u> et suivants du code général des impôts :

- La plus-value imposable est égale à la différence entre le prix de cession et le prix d'acquisition de l'immeuble. Lorsqu'une cession immobilière dégage une moins-value, celle-ci n'est imputable ni sur les plus-values de même nature ni sur le revenu global. Elle est donc « perdue ».
- Lorsque la vente porte sur un immeuble détenu depuis plus de cinq ans, la plus-value est réduite d'un abattement pour durée de détention.

Un beau crobard valant toujours mieux qu'une longue description :



Maintenant que le décor est planté, c'est le moment de détailler les sources d'optimisations qui peuvent vous être profitables. Nous avons vu tout à l'heure que c'est généralement le notaire qui s'occupe de la déclaration et du paiement de cette taxe aux services fiscaux, au nom et pour le compte de son client.

Sans remettre en cause le travail de ce professionnel du droit, qui est dans la grande majorité des cas, exercé avec conscience et efficacité, nous devons toujours être attentifs aux choses qui nous concernent.

J'entends (très bien, merci !) par-là, qu'il est nécessaire de cesser de nous décharger sur les autres de notre propre responsabilité. Soyons donc vigilants sur les points qui peuvent nous être bénéfiques.

Commençons par ce qui est du prix de cession :



Seuls les frais suivants <u>effectivement supportés par le vendeur</u> à l'occasion de la cession, peuvent être pris en compte : sommes versées à un intermédiaire ou à un mandataire, frais liés aux certifications et diagnostics obligatoires (termites, amiante, etc.), frais de mainlevée d'hypothèque, honoraires d'architecte, indemnité d'éviction versée au locataire et TVA acquittée par le vendeur.

La valeur du mobilier n'est pas prise en compte pour la détermination de la plus-value immobilière.

Continuons avec le prix d'acquisition. Deux cas se présentent :

- Acquisition à titre onéreux (autrement dit, une vente classique) :

C'est le prix effectivement versé lors de l'achat du bien tel qu'il a été stipulé dans l'acte. Le prix d'acquisition est majoré forfaitairement de 7,5 % pour tenir compte des frais d'acquisition. Le vendeur peut toutefois choisir de substituer à ce forfait le montant réel des frais suivants, <u>dûment justifiés</u>: frais de contrat (notamment honoraires du notaire et commissions d'intermédiaires), droits d'enregistrement ou TVA. D'où l'importance lors d'une acquisition, de conserver toutes les traces des frais engagés.

Aucune autre dépense, par exemple les intérêts d'emprunt contractés pour l'acquisition ou la réparation de l'immeuble, ne peut être prise en compte.

- Acquisition à titre gratuit (autrement dit, une succession ou une donation) :

C'est la valeur retenue pour la liquidation des droits de succession ou de donation.

Cette valeur est majorée des frais d'acquisition retenus pour leur <u>montant réel et justifié</u>.

Ces frais s'entendent <u>exclusivement</u> des frais d'acte ou de déclaration (honoraires du notaire ou les frais de publicité foncière, y compris ceux afférents à un partage), <u>ainsi que des droits de succession ou de donation</u> à proportion de leur valeur représentative des biens cédés. Aucune autre dépense ne peut être prise en compte.

#### Prenons un exemple:

Un contribuable reçoit par succession  $300\ 000\ €$  dont  $200\ 000\ €$  correspondant, à une maison. On suppose que  $60\ 000\ €$  de droits de succession ont été payés au total. Lors de la vente de la maison, le prix d'acquisition est majoré pour le calcul de la plus-value de :  $200\ 000\ € \times 60\ 000$   $€ / 300\ 000\ € = 40\ 000\ €$ .

Maintenant que l'apéritif (toujours pris avec modération) ainsi que l'entrée ont été dégustés avec le plaisir qu'il siée, passons au *plat de résistance* que constituent les travaux déductibles.

Retenez bien que les dépenses de construction, reconstruction, agrandissement et amélioration peuvent être prises en compte, pour leur montant réel, à <u>l'exclusion</u>:



- De celles qui présentent le caractère de dépenses locatives : peintures, papiers peints, moquettes, etc. (BOI-RFPI-PVI-20-10-20-20).
- De celles qui ont déjà été prises en compte pour le calcul de l'impôt sur le revenu (revenu global ou revenus catégoriels) ou qui ont été incluses dans la base d'une réduction ou d'un crédit d'impôt.

Autrement dit, dans le cadre d'un investissement locatif, vous avez déjà déduit les charges de conservation et d'amélioration de vos revenus fonciers, vous ne pouvez le faire une seconde fois, mais... les frais d'agrandissement et d'améliorations qui ne peuvent être pris en compte dans le cadre des revenus fonciers... sont déductibles, au moment de la vente du bien... uniquement si celui-ci est votre résidence principale au moment de la vente. Je reviendrais sur ce point dans quelques paragraphes.

En matière de travaux, voici le point le plus important à retenir :

Seuls peuvent être retenus les travaux effectués par une entreprise depuis l'achèvement de l'immeuble ou son acquisition si elle est postérieure, à l'exclusion des travaux réalisés par le contribuable lui-même.

Le coût des matériaux achetés directement par le contribuable puis posés par une entreprise ne peut pas être pris en compte (BOI-RFPI-PVI-20-10-20-20).

Le contribuable doit être en mesure de justifier du montant des travaux au moyen des factures des entrepreneurs, si l'administration lui en fait la demande.

Je vais faire mentir les médisants en faisant apparaître beaucoup plus sympathique à vos yeux, l'administration fiscale. Sachez que celle-ci considère les travaux effectués sur un immeuble bâti, acquis depuis plus de cinq ans, comme déductibles... <u>sans justificatif</u>. Le montant de cette déduction est fixé forfaitairement à 15 % du prix d'acquisition.

Vous n'allez pas le croire... ce forfait de 15 % s'applique sans que le cédant ait à établir la réalité des travaux 😊.

Mieux, le fait que certaines dépenses aient déjà été prises en compte pour l'assiette de l'impôt sur le revenu est également sans incidence (BOI-RFPI-PVI-20-10-20-20) 😂 😂 .

En pratique, vous avez donc intérêt à demander l'application du forfait dans tous les cas où vous ne pouvez pas justifier de dépenses réelles supérieures à 15 % du prix d'acquisition 😌 😂 .

Quand <del>je vous disais,</del> j'écrivais que les fonctionnaires des « *Z'impôts* » sont vraiment sympas... vous constatez ici que c'est une réalité. Re 😊 😊 .

Attention !!! Le Conseil d'État veille... il considère que le forfait de 15 % doit être écarté, si le cédant ne démontre pas qu'il a effectivement engagé des travaux dans l'immeuble (<u>CE, 25 mars 2019, n° 422943</u>).

Vous voilà maintenant bien préparé pour limiter le montant de la plus-value taxable. Un second point mérite toute votre attention, celui de l'assujettissement ou pas, à cette taxe.



Nous avons vu que la résidence principale du contribuable figurait en têtes des cas d'exonération des plus-values. Il est donc nécessaire de prêter une attention toute particulière à la définition des biens exonérés tel que définis au <u>II-1° de l'article 150 U</u> du code général des impôts déjà cité : « *Qui constituent la résidence principale du cédant au jour de la cession* ».

Ce qui compte ? Que le bien soit la résidence principale du cédant « *au jour de la cession* ». Peu importe que précédemment, ce même bien ai été utilisé à titre de résidence secondaire ou même gu'il a été loué.

Toujours aussi sympathique à l'égard des contribuables , l'administration fiscale nous apporte beaucoup de précisions sur ce qu'elle considère comme « résidence principale du cédant au jour de la cession », dans les treize pages du bulletin officiel des finances publiques en date du 19 décembre 2018 (BOI-RFPI-PVI-10-40-10). En voici quelques-unes :

- La résidence habituelle doit s'entendre du lieu où le contribuable réside habituellement pendant la majeure partie de l'année.
- Il doit s'agir de la résidence effective du contribuable. Une utilisation temporaire d'un logement ne peut être regardée comme suffisante pour que le logement ait le caractère d'une résidence principale.
- Lorsqu'un des époux est titulaire d'un logement de fonction, ce logement constitue, en principe, sa résidence principale.
- L'exonération est également refusée lorsque l'occupation au moment de la vente répond à des motifs de pure convenance et notamment lorsque le propriétaire revient occuper le logement juste avant la vente et pour les besoins de cette dernière.
- La condition tenant à l'occupation du logement à titre d'habitation principale au jour de la cession n'est pas toujours satisfaite en cas de séparation ou de divorce, notamment lorsque l'un des conjoints a été contraint de quitter le logement qui constituait alors sa résidence principale.

Il faut <u>ajouter à cela</u>, <u>une nombreuse jurisprudence</u>. Tout est affaire de circonstances, d'où l'utilité du recours à un conseil avisé.

Au stade actuel de l'énorme crise financière et sociétale qui se déroule actuellement, la composante immobilière de votre patrimoine doit être revisitée.

Les arbitrages à effectuer seront d'autant plus optimisés fiscalement, qu'ils auront été anticipés.



# Et mes sous dans tout ça?

#### **Immobilier**

Nous allons, partant d'une <u>annonce alléchante</u>, dans le domaine de l'investissement immobilier, examiner le dessous des cartes d'un « produit miracle » et en tirer des conséquences stratégiques.

Avez-vous déjà entendu parler du « Bail réel solidaire »?

Le poids des mots, savamment choisis, fait tout de suite penser à un produit très intéressant.



Les mots « réel » et « solidaire » donnent une dimension sécuritaire et sympathique à cet achat. Voyons de plus près, de quoi il est question.

Ce fameux achat d'un appartement à 5 000 € /m2 est « à destination des familles des classes moyennes », autrement dit, il y a un critère de sélection.

Le principe du montage est ainsi résumé : « La Foncière achète et conserve à perpétuité le foncier, tandis que seul le bâti est vendu à des familles parisiennes pour une durée de 99 ans. Le ménage verse en complément une redevance de 2,5€ par mois et par m2 à la Foncière correspondant à la participation foncière ».



Je traduis tout cela par : j'achète un bien immobilier pour une longue durée (99 ans) sans être propriétaire du terrain (le foncier). De plus, je paie une redevance sur la même durée. Voilà qui semble nettement moins intéressant. Poursuivons notre enquête.

La <u>Ville de Paris</u> précise qu'elle a le statut d'organisme foncier solidaire (<u>OFS</u>), statut qui lui permet de signer un bail réel solidaire (<u>BRS</u>) avec les particuliers.

Quand une « *usine à gaz* » de cette nature se présente, j'aime bien « *remonter le cours de l'histoire* » afin d'avoir la capacité de faire des anticipations réalistes. Ce qui m'intéresse, ce sont les fondements juridiques du montage. Après une première investigation, je retiens d'examiner quatre textes :

- La loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 dite loi ALUR
- La loi n° 2015-990 du 6 aout 2015, dite loi MACRON (tiens, le voilà encore celui-là?)
- La loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018, dite loi ELAN
- Le rapport de <u>novembre 2019</u>, relatif à la maîtrise des coûts du foncier dans les opérations de construction, présenté par le député Jean-Luc LAGLEIZE.

Le BRS est un dispositif qui nait en deux temps, un peu comme un bébé né prématurément. Explications :

Le 24 mars 2014, la loi ALUR crée un nouvel article dans le code de l'urbanisme (<u>L 329-1</u>). Celui-ci donne naissance aux « *organismes de foncier solidaire* » (le prématuré). Ce sont :

« Des organismes sans but lucratif agréés par le représentant de l'État dans la région, qui, pour tout ou partie de leur activité, ont pour objet d'acquérir et de gérer des terrains, bâtis ou non, en vue de réaliser des logements et des équipements collectifs ».

La grande innovation réside dans le deuxième alinéa de cet article L 239-1 :

« L'organisme de foncier solidaire reste propriétaire des terrains et consent au preneur, dans le cadre d'un bail de longue durée, s'il y a lieu avec obligation de construire ou de réhabiliter des constructions existantes, des droits réels en vue de la location ou de l'accession à la propriété des logements, à usage d'habitation principale ou à usage mixte professionnel et d'habitation principale, sous des conditions de plafond de ressources, de loyers et, le cas échéant, de prix de cession ».

Encore un signe des <u>temps modernes</u> et de cette nation 2.0... voilà une phrase de 79 mots, mais là n'est pas le plus important.

L'organisme de foncier solidaire (OFS), reste propriétaire des terrains et consent au preneur, un bail de longue durée.

Le 6 août 2015, avec l'aide de <u>l'article 94</u> de la loi MACRON, notre « *prématuré* » va pouvoir sortir de la couveuse. Ce texte acte la naissance du bail réel solidaire (BSR).



C'est bien connu, les bonnes intentions sont rapidement remplacées par la recherche du profit.

Le 23 novembre 2018, la loi ELAN va élargir le périmètre des organismes agréés par le préfet. Les organismes sans but lucratif mentionnés à l'article <u>L 329-1</u> du code de l'urbanisme vont être rejoints, notamment, par les coopératives <u>HLM</u>, les entreprises sociales pour l'habitat (<u>ESH</u>), et les sociétés d'économie mixte (<u>SEM</u>). Ces deux dernières étant des sociétés anonymes. Vous voyez la dérive ?

Enfin, le rapport de Jean-Luc LAGLEIZE en novembre 2019 propose d'étendre le dispositif du bail réel solidaire afin que les prix d'une plus grande partie du parc immobilier soient régulés par les pouvoirs publics et non par la loi du marché.

Ce long parcours historique est indispensable à connaître, en ce qu'il nous montre l'évolution du dispositif et qu'il va nous permettre de faire une anticipation cohérente. Ce dispositif (BRS) a donné naissance à une troisième forme de propriété immobilière : la dissociation terrain/bâti.

Pour vous montrer une nouvelle fois à quel point je vous aime, voici une synthèse comparative de tout cela.

Le droit de propriété « classique » de la pleine propriété :

Est défini à <u>l'article 544</u> du Code civil : « le droit de jouir et disposer des choses de la manière la plus absolue, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou par les règlements ».

C'est le droit d'en faire librement usage (Usus), d'en percevoir les fruits, dans le cadre d'une location (fructus) et aussi le droit d'en disposer, c'est-à-dire le modifier et le vendre (abusus).

Le démembrement de propriété :

Consiste à séparer juridiquement les trois attributs de la pleine propriété entre deux parties. D'une part, un usufruitier qui bénéficie de l'usus et du fructus, d'autre part un nu-propriétaire qui bénéficiera uniquement de l'abusus.

Pour ces deux occurrences, le terme de *propriété* inclut le foncier (le terrain) ainsi que le bâti (la maison, l'appartement).

Le bail réel solidaire (BRS) :

Ce dispositif dissocie le terrain et le bâti entre deux parties : un propriétaire du bâti, qui est aussi locataire du terrain et une deuxième partie, l'organisme de foncier solidaire (OFS), qui est propriétaire perpétuel du foncier (le terrain).

Je précise que cette « *propriété* » du bâti est restrictive, car encadrée pendant toute sa détention et aussi lors de la revente, par les clauses du bail, contrairement à une propriété classique (démembrée ou pas).



Par exemple, le « *propriétaire* » n'est pas libre de vendre son logement comme il le souhaite. De plus, la transmission à ses enfants sera assortie de conditions.

Je me risque à la création d'une nouvelle forme de propriété... le « *propriocataire* ». Ce <u>néologisme</u> est libre d'utilisation et non déposé à l'institut national de la propriété industrielle (<u>INPI</u>) 😝 😂 . Merci qui ?

Comment cela se passe-t-il?

Pratiquement, cette opération se passe en trois temps :

- Tout d'abord, un « *BRS opérateur* » est signé entre l'OFS et l'opérateur qui est un promoteur immobilier ou un bailleur social.
- Ensuite, un « *BRS preneur* » est conclu entre l'OFS et le « *propriocataire* » bénéficiaire du logement. C'est dans ce bail que sont définies ses obligations.
- Enfin, un acte notarié est signé entre l'OFS et le « *propriocataire* » pour ce qui est de la cession des droits réels sur le bâti (maison, appartement).

Comme pour une vente classique en état futur d'achèvement (<u>VEFA</u>), le *propriocataire* verse un acompte lors de la réservation, puis une redevance tout au long du bail (durée de 18 à 99 ans, selon les OFS).

Celle-ci correspond à « *la location* » du foncier (le terrain). À retenir que <u>l'article L 255-8</u> du code de construction et de l'habitation (CCH) ne plafonne pas son montant (2) (2) (2).

Je relève une « *curiosité* » de ce bail particulier : l'obligation pour le *propriocataire* de s'acquitter de la taxe foncière... alors qu'il ne ne sera jamais propriétaires du foncier. Ça, c'est *du social* !!!

Ce type de bien est obligatoirement occupé au titre de la résidence principale du *propriocataire*. Celui-ci est éligible en fonction de ses revenus. Ceux-ci ne doivent pas dépasser les plafonds du prêt social location-accession (PSLA) fixés par décret.

ATTENTION: le BRS n'est pas une location-accession.

Le BRS prend fin à l'arrivée du terme fixé par le bail (entre 18 et 99 années). Il ne peut se prolonger par tacite reconduction. Il peut également prendre fin en cas d'inexécution des conditions du contrat et notamment en cas de défaut de paiement.

Pour ce qui est de la revente :

- Le *propriocataire* s'engage auprès de l'OFS à revendre son logement à un autre ménage dont les revenus se situent sous le plafond de ressources de l'accession sociale.
- L'OFS dispose également d'un droit de préemption à son profit à l'occasion de toute cession ou donation des droits réels attachés au bâti.



 Le prix de revente du logement est limité à la valeur initiale d'achat, actualisée selon un indice choisi par l'OFS. Le propriocataire ne pourra donc pas se prévaloir du calcul de la plus-value équivalente à celle du marché libre, tel que décrit précédemment dans ce document.

Nous voyons maintenant plus clairement quel est le véritable objectif (à terme) du monde politique qui nous dirige. Il s'agit, le plus simplement du monde, de *confisquer* le foncier appartenant actuellement aux propriétaires privés (2) (2).

Il me semble donc nécessaire de prendre en compte cette tendance pour ce qui est de la recomposition de la partie « *immobilier* » de votre patrimoine.

Cette stratégie gouvernementale devrait, à priori, mettre du temps à se déployer, mais... l'épisode en cours du « *Corona-dictatorius* », montre à l'évidence que nos gouvernants savent se donner les moyens de rester au pouvoir et continuer à *ponctionner allègrement* les populations.

De plus, il faudra bien rembourser les dépenses engagées dans cette « guerre ».

La fin du « quoi qu'il en coûte » marquera le début du « videz vos poches » !!!

N'en doutez pas, chers amis lecteurs, le foncier risque bien de devenir propriété de l'État.

### Or et argent

Je vous renouvelle mes conseils de vous renforcer en or et en argent, le tout en physique bien sûr. Le 28 juin approche et je vous rappelle que c'est une échéance pour les banques qui doivent appliquer les règles dites « *Bâle III* ».

Cela signifie *la mort* de l'or et l'argent sous forme de papier (autrement dit, les ETF). Du fait que les cours de l'or sont basés sur les ETF et non sur « *le physique* », il faut s'attendre à une montée significative de ces métaux précieux.



# Les encouragements d'Hubert

Nous voilà arrivés à la dernière page de ce rendez-vous mensuel. Tout d'abord, je vous remercie de m'accorder la confiance de « *tenter l'aventure* » de vous donner la possibilité d'enrichir votre vie sur les plans spirituel et matériel. Permettez-moi de vous prodiguer encore quelques conseils.

Tous les effets bénéfiques de cette transmission dépendent directement de votre curiosité permanente et de votre implication à « *vous faire du bien* » dans la durée. La réalité physique est une création de nos pensées, ce qui signifie que nous sommes les créateurs de tout ce qui nous arrive.

« Nous sommes ce que nous pensons. Tout ce que nous sommes résulte de nos pensées.

Avec notre pensée, nous bâtissons notre monde »

(Bouddha)

Ayez le courage de consacrer chaque jour le temps nécessaire de « penser à vous », car je vous rappelle qu'il s'agit de VO TRE VIE et non de celle des autres. Recherchez des lectures inspirantes et positives telles que celles que je vous recommande régulièrement. N'oubliez pas la pratique d'une ou des techniques de « mieux vivre » que nous abordons ensemble. Une demi-heure quotidienne me semble suffisante pour commencer.

« Qui veut faire quelque chose trouve un moyen, qui ne veut rien faire trouve une excuse » (Proverbe arabe)

J'ai pleinement confiance dans le fait que vous avez ce courage, car vous savez bien que seule la prise de conscience de qui vous êtes vraiment vous fera progresser sur le chemin de la sérénité.

« Le corps de l'homme est bien petit par rapport à l'esprit qui l'habite » (Proverbe africain).

L'objectif n'est pas de « *tout faire à tout prix* », un réel changement positif se produit dans la durée. Continuez de vous faire confiance. Le courage et la persévérance sont la clé de la réussite de votre nouvelle vie.

« Il n'y a qu'une façon d'échouer, c'est d'abandonner avant d'avoir réussi » (Olivier Lockert)

